



DS
531
IS634

I NDOCHINE

— HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ —



SOMMAIRE

Un des fruits du fédéralisme indochinois : la citoyenneté indochinoise,

par NGUYEN-PHAN-LONG.

Les généraux « Man-Man » (Brière de l'Isle), commandant le Corps expéditionnaire, et « Maolen-Maolen » (de Négrier), commandant la 2^e brigade du Tonkin (1884-1885),

par E. BERTAUX.

Quelques journées de vacances des Altesses Impériales d'Annam, par L. POGAM, Préceptrice de LL. AA. Impériales.

Pièges à oiseaux laotiens (Notes du capitaine L..., des Forces aériennes de l'Indochine).

Exposé documentaire sur un problème économique Sud-Indochinois. — La Plaine des Jones,

par Edouard DE TIZY (suite et fin).

Chez les M'Dours du Haut Phu-yên,

par Jean LAMARCHE.

Salon de l'Artisanat, de la Petite Industrie et des Arts appliqués (1943-1944). — L'Exposition des Textiles,

par M. I.

Au Cambodge. — Tourisme de circonstance,

par Madeleine ALLOUARD.

LE N° 0 \$ 50
JEUDI 6 JANVIER 1944



Handwritten signature or mark in red ink.

VOTRE INTÉRÊT

VOTRE DEVOIR

Ne laissez pas vos capitaux improductifs
Donnez sans hésiter votre appui
au Gouvernement.

Souscrivez aux
**BONS DU TRÉSOR
INDOCHINOIS**

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 2,50 %

BONS A UN AN

émis à 97 \$ 50
remboursables
au pair à un an de date

BONS A TROIS MOIS

émis à 99 \$ 50
remboursables
au gré du porteur

au pair	à TROIS MOIS	de date
à 100 \$ 60	à SIX MOIS	de date
à 101 \$ 20	à NEUF MOIS	de date
à 102 \$	à UN AN	de date

Vous trouverez aux guichets des Banques, des comptables du Trésor et de l'Enregistrement des coupures de 50, 100, 1.000, 10.000 et 100.000 piastres.

Les bons à un an à moins de 6 mois d'échéance, et les bons à trois mois à toute époque sont escomptables à la Banque de l'Indochine (Taux 3 %).

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

5^e Année-N° 175

6 Janvier 1944

Édité par
l'ASSOCIATION ALEXANDRE - DE - RHODES
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI
Toute la correspondance, mandats, etc. doivent être adressés à la Revue "INDOCHINE"
6, Avenue Pierre Pasquier — HANOI

ABONNEMENTS :

Indochine et France :

Un an : 25 \$ 00, 6 mois : 15 \$ 00

Etranger :

Un an : 35 \$ 00, 6 mois : 20 \$ 00

Le numéro : 0 \$ 50

Abonnements : Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Changements d'adresse : Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 \$ 40 en timbres et rappeler l'adresse précédente, faute de quoi le changement ne pourra être effectué.

Règlements : Nous prions instamment nos lecteurs et abonnés, lorsqu'ils nous adressent un règlement, de bien vouloir nous rappeler le numéro figurant en haut, à droite, sur notre facture.

Nos factures de renouvellement sont envoyées un mois environ avant l'expiration de l'abonnement.

Si le règlement ne nous parvient pas un mois après la fin de l'abonnement, nous serons dans l'obligation d'envoyer un recouvrement postal et les frais en seront à la charge de l'abonné.

Une
beauté *Tanagra*

par

Tanagra - Grains de cristal, Poudre de Beauté.

Tanagra - Comète, Cosmétique pour les cils.

Tanagra - Enigme, Ombre pour les paupières.

Vous serez plus ravissantes encore

SANTÉ — BEAUTÉ — CHARME

Un des fruits du fédéralisme indochinois:

La citoyenneté indochinoise

par NGUYEN PHAN LONG

L'AMIRAL Decoux, dans des discours officiels, et M. Guillien, professeur à la Faculté de Droit d'Hanoi, dans plusieurs conférences, ont annoncé, comme une des conséquences du fédéralisme indochinois, la formation progressive d'une citoyenneté indochinoise.

Ce phénomène nouveau, qui tend à se manifester, ainsi que l'a noté le professeur Guillien, sur le plan diplomatique, dans certains accords économiques, se révèle de façon tangible quand on l'observe sous l'angle un peu spécial, il est vrai, de l'utilisation des autochtones dans l'administration indochinoise.

L'exposé du processus de ce problème d'ordre administratif et politique et des diverses solutions qu'il a reçues montrera que la question de nationalité qui le domine a fait l'objet constant des préoccupations des dirigeants de ce pays, qui se sont toujours efforcés d'en atténuer l'acuité en cherchant à concilier tous les intérêts en jeu.

Autrefois, les emplois des cadres administratifs français étaient exclusivement réservés aux citoyens français. En l'absence de dispositions réglementaires adéquates et par l'application du procédé commode de l'assimilation, de rares Indochinois naturalisés étaient admis, à titre exceptionnel, dans ces cadres, où ils étaient traités, au point de vue de la solde, absolument sur le même pied que les fonctionnaires français du même grade.

A cette époque déjà éloignée, la question de l'accession des Indochinois et, plus particulièrement, des Annamites, à des emplois administratifs d'ordre tant soit peu relevé ne se posait pas encore. Peu instruits, formés hâtivement en vue d'une utilisation immédiate et pratique, les élèves des écoles primaires et collèges franco-annamites étaient confinés dans les fonctions subalternes d'expéditionnaire, de secrétaire, d'interprète ou de comptable. Ceux qui, refusant de s'enfermer dans la routine du bureau, faisaient des efforts méritoires pour se perfectionner, pouvaient aspirer, après examen, au grade de commis. Les plus ambitieux « bifurquaient » en se faisant verser dans le cadre des mandarins, au Tonkin et en Annam, ou dans celui des huyèn, phu et dôc-phu-su, en Cochinchine.

Cependant, une élite se formait, d'abord peu nombreuse parce qu'alimentée uniquement par les diplômés des facultés et des grandes écoles de France, puis grossie de plus en plus des promotions des établissements d'enseignement supérieur d'Hanoi. C'est alors que, devant les ambitions qui se faisaient jour parmi cette élite et pour leur donner satisfaction, l'Administration

indochinoise se préoccupa de mieux utiliser les aptitudes et les connaissances des jeunes lauréats indochinois.

Le problème se compliquait, en Cochinchine, de la question de la naturalisation, car les Cochinchinois instruits, qui étaient les plus francisés des Indochinois, en apercevaient, à l'horizon borné, de leur ambition personnelle, la solution simpliste dans l'octroi aux Annamites de la citoyenneté française, mesure qui, pensaient-ils, leur donnerait *de plano* accès aux cadres français. Pour eux, la naturalisation française était un moyen de s'évader de la condition d'« indigène ». Mais le vœu qu'ils formulaient dans ce sens rencontrait une vive opposition dans certains milieux français de l'Indochine et éveillait des inquiétudes chez l'Administration elle-même.

Sous l'empire de ces préoccupations, la réglementation de la naturalisation française en Indochine fut soumise à de sévères restrictions qui en firent ce qu'on a appelé le régime de la « naturalisation au compte-gouttes ».

Lorsque M. Alexandre Varenne arriva en Indochine, il crut habile d'escamoter le problème, tout en se donnant l'air de le résoudre, en ouvrant, par un arrêté du 27 février 1926, sanctionné par un décret du 20 mai 1926, l'accès de la plupart des emplois des cadres français, mais non pas de tous, aux Indochinois non naturalisés. A la même date, un autre arrêté décida que le traitement à allouer aux Indochinois admis dans ces cadres serait inférieur à celui des fonctionnaires français d'autres origines.

Un arrêté du 30 septembre 1929 fixa le traitement des Indochinois aux 10/17^e des émoluments en piastres payés aux fonctionnaires français du même grade. Une circulaire du 4 mai 1931 précisa que ce traitement diminué devait être payé à tous les Indochinois entrés dans les cadres français après le 27 février 1926, qu'ils fussent citoyens, sujets ou protégés français, même s'ils appartenaient aux cadres encore fermés aux non citoyens. Toutefois, comme les arrêtés précités ne pouvaient modifier le régime des services organisés par décret, il s'ensuivait qu'un Indochinois recevait le même traitement qu'un fonctionnaire français s'il appartenait à un service régi par décret, et un traitement moindre s'il faisait partie d'un cadre local.

L'auteur de l'arrêté du 27 février 1926, le Directeur du Cabinet du Gouverneur Général, présentait en ces termes la justification du nouveau régime, dans son rapport du 9 février :

« Le second (projet d'arrêté) modifie le régime de la solde pour y introduire des dispositions rationnelles en ce qui concerne le paiement des

traitements des sujets et protégés français originaires d'Indochine servant dans les cadres français.

» Il serait, en effet, peu logique de payer l'accessoire de solde dit « supplément colonial », qui constitue, ainsi que le fait ressortir M. le ministre des Colonies à M. le président de la République, dans son rapport de présentation du décret du 11 septembre 1920, une véritable prime d'expatriation, à des fonctionnaires qui servent dans leur pays d'origine. Mais, d'autre part, vu la dépréciation actuelle du franc, il ne saurait être question de payer aux fonctionnaires originaires de l'Indochine qui serviront dans les cadres français, la solde de présence convertie au taux officiel de la piastre... »

En conséquence, le projet d'arrêté soumis à la signature du Gouverneur Général avait deux buts :

1° Déclarer que les Indochinois n'avaient pas droit au supplément colonial (le traitement des fonctionnaires français comprenait alors une solde en francs et un supplément colonial en piastres) ;

2° Fixer pour eux un mode de conversion de la solde en monnaie locale.

Dans la suite, ce mode de conversion assez compliqué fut abrogé par l'arrêté du 8 janvier 1927, qui fixa le traitement des Indochinois aux 10/17^{es} des émoluments en piastres alloués aux fonctionnaires français du même grade. Cet arrêté, légèrement modifié, devint celui du 30 septembre 1929, qui entra dès lors en vigueur.

Au moment de la publication des arrêtés du 27 février 1926 et du 8 janvier 1927, le supplément colonial était égal aux 7/10^{es} de la solde.

L'article 76 de l'arrêté du 18 février 1921 sur la solde du personnel français définissait ainsi le supplément colonial : « Le supplément colonial est un accessoire alloué aux fonctionnaires visés par le présent arrêté pour tenir compte de leur séjour effectif soit en Indochine ou dans les établissements français en Extrême-Orient, soit dans une autre colonie française ».

Afin de mettre la définition du supplément colonial en harmonie avec le nouveau régime de solde, l'arrêté du 27 février 1926 en donnait une nouvelle sous cette forme : « Le supplément colonial est un accessoire de solde alloué aux fonctionnaires pour leur tenir compte de leur envoi en service outre-mer ». Et il ajoutait : « Les fonctionnaires asiatiques d'origine indochinoise et servant exclusivement en Indochine n'ont pas droit au supplément colonial ».

Pas plus que l'admission, par la petite porte, des Indochinois dans les cadres locaux français, l'institution des cadres latéraux, qui avait créé un corps de fonctionnaires autochtones dont le statut était intermédiaire entre celui des Français et celui des Indochinois, ne répondait aux aspirations des élites indochinoises. A la solution bâtarde de la question de la naturalisation s'ajoutait une institution hybride dont le caractère artificiel et provisoire dénonçait le manque de solidité : les fonctionnaires indochinois des cadres latéraux avaient eux-mêmes la sensation

d'être pour ainsi dire en l'air, dans une situation fautive, instable, mal définie, qui les isolait moralement et les mettait en marge de l'ensemble du personnel administratif.

Au surplus, un sort hostile sembla se faire un malin plaisir de contrarier la croissance de l'enfant mal venu baptisé sous le parrainage de M. Varenne. Retardé, à peine commencé, pendant plusieurs années par les répercussions des difficultés budgétaires, l'accès des Indochinois aux cadres locaux français fut ensuite pratiquement fermé par suite de la création des cadres généraux, communs à toutes les colonies, qui devait avoir pour corollaire la suppression progressive des cadres locaux français.

L'Administration indochinoise mit la circonstance à profit pour aborder de front le problème de l'utilisation des Indochinois et en donner une solution directe et franche en créant les cadres locaux indochinois, destinés à se substituer aux cadres locaux français en voie de disparition.

Dans son article *Création des cadres locaux indochinois* paru dans le n° 81 du 19 mars 1942 d'*Indochine*, M. Robert Vannel a tracé ainsi l'esquisse de l'Administration indochinoise réorganisée sur des bases nouvelles :

« Dans les services techniques, des cadres généraux, dont le personnel sera amené à servir dans toutes les colonies, qu'il alimentera en éléments nouveaux, riches d'expérience et de technique et au courant des dernières nouveautés en la matière ; ce personnel exercera surtout des fonctions de direction et d'instruction ;

» A côté, des cadres locaux, qui seront, dans un avenir plus ou moins proche, exclusivement composés d'Indochinois et qui constitueront peu à peu l'armature administrative du pays ;

» Dans les services spéciaux à l'Indochine, tels que les Douanes et les P. T. T., subsisteront des cadres locaux, ouverts indifféremment aux Français et aux Indochinois. »

La réforme a été amorcée par l'arrêté du Gouverneur Général du 5 mars 1942 qui, en modifiant le statut commun des fonctionnaires indochinois du 21 septembre 1935, consacre le principe de la substitution des cadres locaux indochinois aux cadres latéraux.

La première application du nouveau statut des fonctionnaires indochinois a été réalisée par la création du cadre local indochinois des services administratifs, objet de l'arrêté du 6 mars 1942. Ce texte supprime le cadre des rédacteurs indochinois, créé par un arrêté du 8 janvier 1941, pour le remplacer par le cadre local indochinois des services administratifs, adaptation à l'Indochine des cadres de rédacteurs existant dans la Métropole, dans les diverses branches de l'Administration.

Enfin, l'Amiral Decoux a signé, à la date du 31 mai 1942, quatre arrêtés fixant le nouveau régime de solde et des accessoires de solde des fonctionnaires indochinois. Aux termes de la nouvelle réglementation, tout fonctionnaire indochinois muni de titres déterminés doit recevoir le même traitement, qu'il soit citoyen, sujet ou protégé français et qu'il serve dans un cadre

français ou dans un cadre local purement indochinois ; un Indochinois servant dans un cadre français ou dans un cadre local purement indochinois a droit au même traitement que celui alloué à un fonctionnaire français du même grade, à l'exception de la prime d'expatriation et de la prime à la natalité.

Il résulte de l'application de ces deux principes que le fonctionnaire indochinois touche la solde d'un fonctionnaire français du même grade sans supplément colonial, les 10/17^{es} des accessoires de solde alloués à celui-ci et une indemnité pour charges de famille de 10 piastres par mois.

★★

Ainsi, la question de l'utilisation du personnel indochinois, qui avait donné lieu à des solutions timides et fragmentaires, a été résolue dans un sens conforme à la logique et à l'équité.

On peut mesurer d'un coup d'œil le chemin parcouru à cet égard en l'espace de seize ans, de 1926 à 1942, de M. Varenne à l'Amiral Decoux. Ce qui était l'exception devient la règle : le régime de solde appliqué autrefois aux seuls Indochinois employés dans les cadres français est étendu indistinctement à tous les Indochinois en possession de titres déterminés, qu'ils servent dans un cadre français ou dans un cadre local purement indochinois. Ce qui était le lot d'une petite minorité privilégiée devient maintenant le partage d'un nombre plus élevé de bénéficiaires.

Les mesures prises par l'Administration, au cours de ces trois dernières années, en faveur du personnel indochinois, ont apporté d'heureuses solutions aux délicats problèmes posés par la question de race et normalisé les rapports entre les fonctionnaires français et les fonctionnaires autochtones.

En valorisant, au double point de vue moral et matériel, la qualité d'Indochinois, ces mesures ont eu pour effet de rendre la naturalisation française moins désirable aux Indochinois ambitieux de recevoir une juste rémunération de leurs services et d'accéder à des fonctions importantes qui, leur conférant de l'initiative et de l'autorité, assigneront un noble but à leur existence en exaltant en eux le sentiment de leur responsabilité et de leur valeur personnelle.

En conservant ainsi aux populations autochtones leurs élites, que la naturalisation absorberait dans la population française sans que celle-ci en retire un accroissement de force, en laissant ces élites évoluer — sous l'action coordonnatrice de la tutelle française — dans le milieu de leur race, dans le cadre de leurs coutumes et de leurs traditions, dans le sens de leur génie propre ; en dotant les fonctionnaires indochinois d'un statut commun élargi et très sensiblement amélioré, en leur donnant le sentiment de faire partie d'un grand corps embrassant l'ensemble de l'Union, elles ont contribué à faire naître et à fortifier, dans la conscience de ces populations, la notion d'une nationalité plus vaste, distincte de leur nationalité particulière et s'étendant jusqu'aux confins de la communauté à laquelle une solidarité supérieure, profitable et nécessaire, rattache leurs pays respectifs : la nationalité indochinoise.

Cette nationalité nouvelle, se dégagant peu à peu d'une législation fédérale évoluant avec sagesse, selon la propre expression de l'Amiral Decoux, sera un des fruits, et non des moins beaux, du fédéralisme indochinois. Car le propre du fédéralisme n'est-il pas de concilier et de fondre, dans le creuset de l'intérêt commun, les antagonismes individuels et les particularismes locaux pour donner une vigoureuse personnalité à la collectivité constituée par les unités ethniques ou géographiques qui la composent ?



Les généraux "MAN-MAN" (Brière de l'Isle), commandant le corps expéditionnaire, et "MAO-LEN-MAOLEN" (de Négrier), commandant la 2^e brigade du Tonkin (1884-1885).

par E. BERTAUX

La guerre entreprise contre la Chine, pour la libération du Tonkin, en 1884-1885, a mis en vedette plusieurs chefs militaires. Les généraux Brière de l'Isle et de Négrier sont les plus connus d'entre eux.

Les troupiers, toujours fins observateurs des qualités et défauts de leurs chefs, ne tardèrent pas à remarquer que le premier était un organisateur de grande valeur, un homme calme, qu'aucun événement ne pouvait troubler, un chef prévoyant, mais très prudent, décidé à n'entreprendre rien, qui ne fût mûrement réfléchi et pesé. Ils lui décernèrent le surnom de Man-Man.

Le second, qui sera le tacticien des colonnes, tout jeune, d'une folle bravoure, d'une audace peu commune, plein de fougue et d'allant, grand sabreur, élégant et racé, était le type même du militaire qui plaisait à la foule à cette époque. Il fut appelé, par opposition Maolen-Maolen.

Il est en effet assez rare de trouver, formant équipe, deux hommes de tempéraments aussi différents. Mais leur collaboration ne pouvait avoir que d'heureux effets, soucieux qu'ils étaient tous deux de l'intérêt général. Ils se complétaient mutuellement pour le plus grand bien du service.

Ils eurent le privilège de commander des troupes comme il n'en sera jamais vu de meilleures. Ces soldats avaient cependant été prélevés au hasard sur les effectifs de l'armée reconstituée après la défaite de 1870. Mais le plus humble d'entre eux sentait confusément que la France allait mesurer, en Extrême-Orient, la vigueur de ses forces renaissantes. Le monde entier était attentif aux défaillances possibles, et chaque homme devait, de toutes ses forces, contribuer à rendre à la Patrie le prestige militaire momentanément perdu.

Dans les pages qui vont suivre, nous rendrons un hommage mérité à tous ces vaillants, après avoir succinctement rappelé les événements principaux de l'année 1884 et vu à l'œuvre le général Brière de l'Isle, commandant le corps expéditionnaire au Tonkin, et le général de Négrier, commandant la 2^e brigade.

LE 15 décembre 1883, le contre-amiral Courbet a dégagé Hanoi vers l'ouest, en enlevant brillamment Sontay, mais le delta reste, presque en entier, aux mains des Pavillons Noirs, qui pillent cyniquement les malheureuses populations. Nos forces sont numériquement trop faibles pour assurer la pacification. L'envoi de renforts s'avère indispensable.

Cette manière de voir, qui est celle de l'amiral Courbet, est approuvée à Paris. Fin décembre, le général de division Millot quitte Toulon avec plusieurs bataillons et batteries. Il a pour mission d'établir l'autorité française au Tonkin. Les généraux de brigade Brière de l'Isle et de Négrier l'ac-

compagnent. Il prend à son arrivée, le 12 février 1884, le commandement du corps expéditionnaire, constitué désormais par une division à deux brigades, stationnées, la première à Hanoi, avec Brière de l'Isle, la seconde à Haiduong, aux ordres de Négrier.

Pour occuper le Tonkin, il faut procéder en deux temps. D'abord, dégager le delta et le protéger contre les incursions possibles en occupant à hauteur de la moyenne région, les points importants situés sur les pistes et rivières qui servent de voie d'invasion. En même temps, faire comprendre aux habitants que, cette fois, nous ne les



Le Général Brière de l'Isle. (Cl. de l'illustration.)

abandonnerons plus aux représailles de leurs ennemis comme en 1874. Pour cela, conserver et occuper les citadelles conquises, au lieu de les détruire ; construire nous-mêmes des postes, des casernements, qui seront le témoignage de notre volonté d'installation définitive.

Ensuite, dans un deuxième temps à échéance plus lointaine, occuper progressivement la haute région.

★★

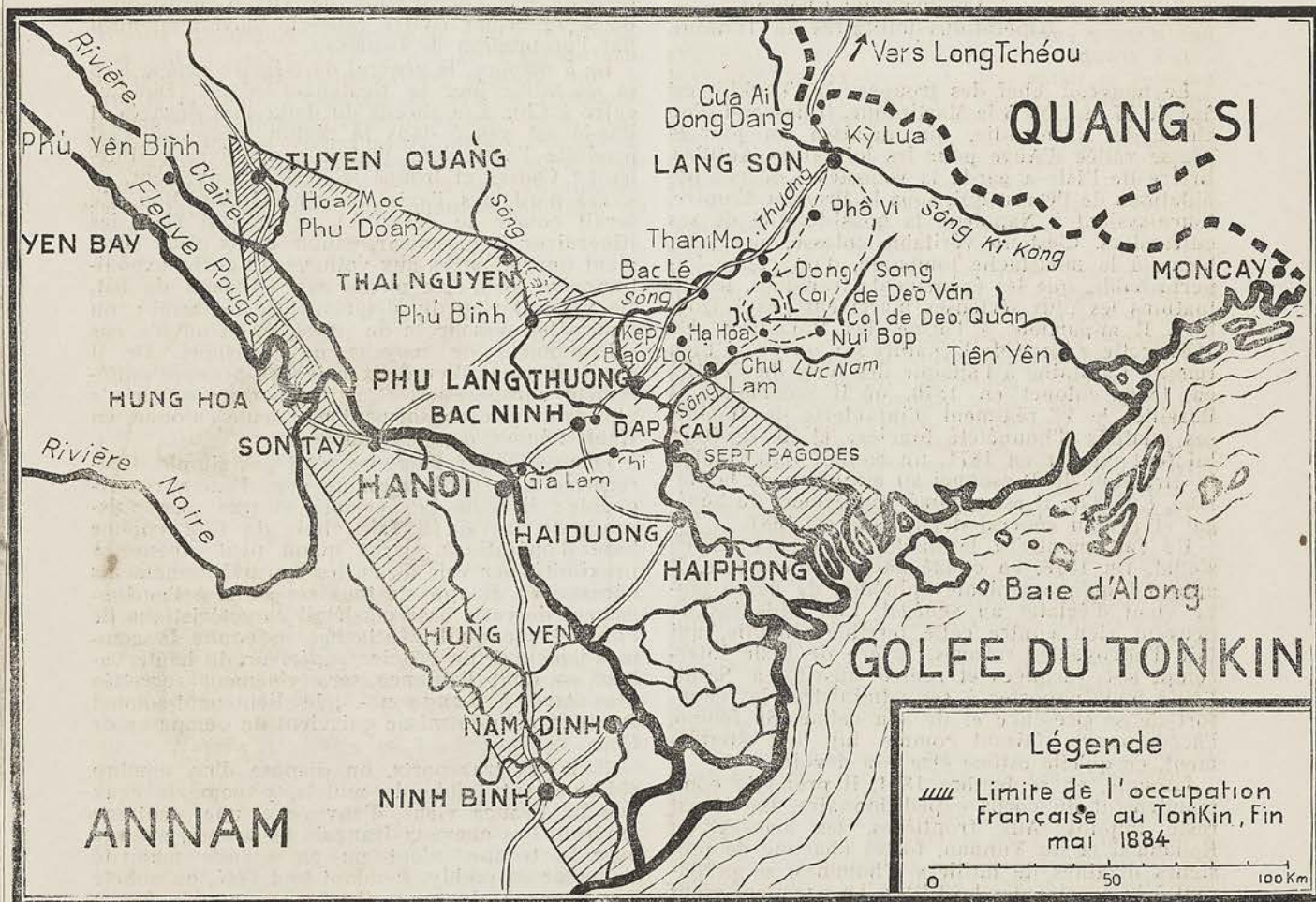
Sontay est à nous, mais Sept-Pagodes, Bac-ninh, Hung-hoa sont aux mains des Chinois, réguliers ou non. Hanoi n'est pas couvert.

Sept-Pagodes est le point à tenir pour garantir le delta vers le nord. Bien placé au confluent du Sông-cau, du Luc-nam et du canal des Rapides, il commande toute la région entre Bac-ninh et Phu-lang-thuong. La brigade de Négrier, huit jours après son débarquement, s'en empare le 20 février. La plupart de ses éléments reçoivent ce jour-là le baptême du feu.

Le général de division Millot reprend alors les projets du contre-amiral Courbet en ce qui concerne Bac-ninh. Les Chinois s'attendent à être attaqués, mais ils pensent que nous ferons notre effort sur la route directe Hanoi-Bacninh. Ils ont solidement barré cette voie d'accès. Leurs fortifications font face à Hanoi. Pour éviter un coûteux combat de front, on concentrera les deux brigades un peu à l'ouest de Sept-Pagodes et on fera tomber la place en l'attaquant à revers, la

cher en avant. Et cependant, obligé de manœuvrer par lignes intérieures, il ne bloque le mouvement vers le nord que pour se porter vers l'ouest, disperser les pirates et occuper Hung-hoa le 11 avril. Cette fois, l'exploitation du succès obtenu nous conduira à Tuyen-quang, tandis que Thai-nguyên sera occupé définitivement.

Deux mois et demi après le débarquement des renforts, notre ligne d'occupation, portée sur le croquis ci-contre, couvre effectivement Hanoi. C'est un beau résultat, certes, mais s'il faut conquérir ainsi, les armes à la main, morceau par morceau, tout le territoire, nous n'en finirons pas. La diplomatie doit intervenir. Le capitaine de frégate Fournier s'emploie fort utilement à Pékin, puisque le 17 mai 1884, il obtient du gouvernement impérial un accord aux termes duquel les forces chinoises quitteront le Tonkin.



droite appuyée au Sông-cau, couverte par le feu efficace des canonnières, suivant le procédé qui a si bien réussi à Sontay. Surpris par cette manœuvre, les Chinois n'arrivent pas à redresser suffisamment à temps leur dispositif face à l'est et, le 13 mars, le général de Négrier entre dans la citadelle. L'ennemi est poursuivi jusqu'à Thai-nguyên par Brière de l'Isle, sur la piste mandarine de Lang-son par Négrier.

Mais les Pavillons Noirs s'agitent à nouveau à l'ouest de Sontay. Inquiet, le général Millot rappelle les deux colonnes à Bac-ninh. Il y gagnera le surnom de *général Thôi*, qui lui sera impitoyablement décerné par des troupes avides de mar-

D'après cette convention, nous pourrions occuper Lang-son, Cao-bang et That-khê le 6 juin, Laokay le 26.

Tout marche donc à souhait. L'événement va montrer qu'on a tort de se réjouir. Pour éviter que ces places ne passent aux mains d'irréguliers, le général Millot envoie sur Lang-son, en plein mois de juin, le lieutenant-colonel Dugenne avec un millier d'hommes. Cette colonne tombe dans ce qu'on a appelé le « guet-apens de Bac-lê », et doit se replier avec de lourdes pertes. Il n'est pas possible d'entrer ici dans le détail de cette affaire qui montre combien, en pays asiatique, il faut se méfier des négociations entreprises avec

un adversaire qui vous fait perdre votre temps pendant que, sournoisement, se forme sur le terrain le dispositif qui vous écrasera.

Bac-lê rallume la guerre avec la Chine, mais la saison chaude arrête pratiquement les opérations. Il faut se borner à détruire les bandes isolées qui sont signalées çà et là dans le delta et attendre la bonne saison. Entre temps, le général Millot, très fatigué, rentre en France et le général Brière de l'Isle prend, le 8 septembre, le commandement du corps expéditionnaire.

**

Au Tonkin, il ne faut jamais être pressé et l'une des principales qualités du chef militaire est d'être inaccessible aux impatiences.

Commandant CHABROL
(Opérations militaires au Tonkin).

Le nouveau chef des troupes du Tonkin est âgé de 57 ans. Né à la Martinique, il descend d'un cadet de Normandie, qui délaissa un jour la grasse vallée d'Auge pour les lointaines Antilles. Brière de l'Isle a gardé la robustesse de ces populations de l'Ouest qui, sous le Premier Empire, fournissaient à Napoléon la quasi-totalité de ses cuirassiers. C'est un véritable colosse, aux yeux bleus, à la moustache tombante, d'un calme imperturbable, que les événements tragiques, les situations les plus sérieuses n'arrivent pas à troubler. Il appartient à l'arme des Marsouins. En 1884, cette « force de la nature » a un passé bien rempli. Capitaine à l'attaque des forts du Pêi-Ho, en 1860, colonel en 1870, où il commande à Bazeilles le 1^{er} régiment d'infanterie de Marine, ses qualités d'honnêteté foncière et de droiture lui font confier en 1871, un emploi important à la direction du Personnel au ministère de la Marine. En 1876, il est nommé gouverneur du Sénégal et promu général de brigade en 1881.

Un fait montrera la haute conscience de ce soldat. En 1878, en congé dans la métropole, il apprend qu'une violente épidémie de fièvre jaune vient d'éclater au Sénégal. Les médecins ne peuvent rien contre cette terrible maladie, qui fait d'effroyables ravages. Brière de l'Isle interrompt ses vacances et rentre aussitôt à Saint-Louis pour apporter à ses administrés le réconfort de sa présence et de son calme. Sa femme l'accompagne, faisant comme lui, tout simplement, ce qu'elle estime être son devoir.

Lorsque, en septembre 1884, il prend le commandement du corps expéditionnaire, Bac-lê est resté impuni. Aux frontières, les armées du Kouang-si et du Yunnan, fortes chacune de plusieurs dizaines de milliers d'hommes, se préparent à la reprise des hostilités. La première vient de pousser ses éléments avancés à Kep, sur la piste mandarine, et à Chu, dans la vallée du Lucnam. Phu-lang-thuong est menacé.

On ne peut rester sans danger dans cette situation défensive. Le commandement a eu soin de ménager, autant que les opérations contre la piraterie l'ont permis, les forces et la santé des hommes. Les tableaux de travail en font foi : réveil à 5 heures, exercice terminé à 8 heures ; exercice du soir de 4 h. 40 à 5 h. 30, lorsque « les localités reçoivent la brise de l'après-midi ». A 7 h. 30, dès la nuit tombée, tout le monde est rentré dans les casernements et chacun bénéficie ainsi du repos bienfaisant des premières heures de la nuit.

Bien qu'il fasse encore chaud au Tonkin en septembre, il faut passer à l'offensive, sans plus attendre. Les troupes mobiles laisseront derrière elles les garnisons de sûreté, et le delta sera divisé en cinq territoires militaires dont les chefs, assistés d'un haut mandarin annamite, assureront contre les bandes isolées, la pacification définitive du pays.

Dans quelle direction porter l'effort offensif ? Aucun doute à ce sujet : ce sera vers Lang-son, pour diverses raisons : cette place est le point de la frontière le plus rapproché d'Hanoi ; c'est la voie d'invasion habituelle ; l'ennemi est déjà près de Phu-lang-thuong ; l'armée du Kouang-si est prête à entrer en action, celle du Yunnan est encore en formation. L'intention du général en chef est de battre la première, couvert face à la seconde par l'occupation de Tuyên-quang, puis de se retourner contre celle-ci, couvert au nord par l'occupation de Lang-son.

Le 8 octobre, le général de Négrier enlève Kep et le même jour le lieutenant-colonel Donnier entre à Chu. Les abords du delta sont dégagés et Bac-lê est vengé dans la région même où s'est produite l'agression. Va-t-on poursuivre maintenant ? Cadres et troupe le désirent vivement.

Tel n'est pas l'avis du général Man-Man. Ce serait courir au désastre : on ne sait rien des itinéraires à parcourir, sinon qu'ils sont sûrement impraticables aux voitures du corps expéditionnaire, peut-être même aux animaux de bât. On ne sait rien du dispositif de l'ennemi ; on ignore les ressources du pays ; enfin on n'a pas suffisamment de moyens de transport. Or il s'agit de ravitailler deux brigades presque entièrement européennes, effectifs énormes qu'on n'a plus jamais revus, formant une seule colonne, en Haute-Région, depuis 1885.

Le problème à résoudre n'est pas simple. Heureusement, le général est un organisateur remarquable ; il a de l'expérience et une rare puissance de travail. Il fait choix de Chu comme base d'opérations, parce qu'on peut amener à proximité, par voie d'eau, les approvisionnements nécessaires. Il apporte tous ses soins à l'aménagement de cette base et, détail caractéristique de l'importance qu'il y attache, en confie le commandement à un officier supérieur de haute valeur — dont l'absence sera vivement regrettée plus tard à Lang-son —, le lieutenant-colonel Donnier, celui-là même qui vient de s'emparer de Chu.

Pour les transports, on dispose d'un nombre ridiculement faible de mulets, y compris ceux que la France vient d'envoyer : une centaine environ. Les chevaux français ou arabes, amenés avec la troupe, n'ont pu en grande majorité s'adapter au paddy. Pendant tout l'été, on achète des chevaux du pays. On en commande 600 à Singapour et à Manille, au prix de 90 à 135 francs l'un, sauf pour ceux de Manille, qui, plus beaux, atteignent 180 à 300 francs. Cela ne suffira pas. On songe à utiliser les bœufs porteurs. On essaie même de se servir des buffles. Mais l'antipathie bien connue de ces animaux pour les Européens y fait vite renoncer ; d'ailleurs les nhà-quê en ont besoin pour le travail des rizières. Tous ces moyens de transport seront combinés pour les convois de ravitaillement de l'arrière, ceux qui n'accompagnent pas les troupes en marche. Mais pour la colonne elle-même ? Il n'y a pas d'autre moyen que le coolie porteur. Les autorités annamites en recrutent 6.000 (4.000 pour la colonne, 2.000 pour les services). Mais

les opérations envisagées coïncident avec le Têt. Etant donné les coutumes locales, c'est encore une source de difficultés et un véritable danger pour la conservation des effectifs. Croyant bien faire, on commet d'ailleurs une imprudence, celle de trop bien payer les coolies. On leur donne 6 piastres par mois, soit exactement trente fois ce que paient les mandarins pour leurs réquisitions. Il en résultera, les jours de paie, une fâcheuse tendance aux désertions, pour jouir en paix d'un capital aussi important. On apprendra aussi, par expérience qu'au cours de la nuit suivant le paiement des porteurs, les gagnants au bac-quan manifestent un semblable amour pour la liberté. Il faut encadrer solidement les coolies pour limiter les dégâts ; on leur donne une organisation militaire en les répartissant en compagnie, sections et escouades. Beaucoup de ces pauvres diables se sont présentés presque nus, les ly-truong n'ayant pas coutume de recruter les coolies parmi les notables du village. On dote chacun d'eux d'un manteau en paillette qui le préservera des intempéries et lui garantira l'épaule du contact direct du bambou de portage. Ils reçoivent en outre une couverture individuelle ; enfin, et très sagement, le commandement assure leur nourriture par les soins des ordinaires, ce qui est primordial pour le maintien du bon état sanitaire.

On confectionne des bâts adaptés aux tailles différentes des animaux. Cela ne réussit pas pour les bœufs. Pour utiliser ceux-ci, il faudra attendre que le génie ait transformé les sentiers en voies carrossables pour de petites charrettes fabriquées à l'arsenal de Saigon.

Le biscuit et la viande de conserve arrivent de France en caisses de 68 et 72 kilogrammes. On doit faire des caisses plus faciles à porter ne dépassant pas 35 kilos, charge maximum portée sur un bambou par deux coolies. On fait de même pour les munitions. Ces préparatifs nous semblent aujourd'hui tout à fait naturels ; il s'agissait, en 1884, d'une série d'innovations dont le mérite revient au général Brière de l'Isle.

Il reste à organiser le service des évacuations. Des déboires ont été éprouvés à ce sujet au cours de la saison précédente. Il ne peut cependant être question d'utiliser le procédé chinois, malgré sa simplicité, peut-être surtout à cause de sa trop grande simplicité : les coolies accompagnant les troupes relèvent les blessés, et, à l'aide de deux lianes tressées, les suspendent par les épaules et les jambes à un bambou que deux d'entre eux emportent aussitôt vers l'arrière. On décide de procéder comme à Kep, le 9 octobre, pour l'évacuation des 61 blessés de l'affaire du 8 : on se servira de brancards de fortune formés avec deux bambous reliés par une toile de tente. Un nombre suffisant de coolies porteurs, eux aussi solidement encadrés et militarisés, est également prévu.

Le général attache à ces préparatifs qui demanderont trois mois — pendant lesquels l'armée du Yunnan se forme — une importance capitale, c'est le terme qu'il emploie :

L'œuvre de ravitaillement, si elle réussit et elle doit réussir, fera le plus grand honneur à ceux qui la réaliseront. Le général compte sur l'expérience et le dévouement de M. le sous-intendant de La Grandière ; il compte aussi sur l'activité, les connaissances techniques et l'énergie de M. le commandant Palle (1). En acceptant les difficiles fonctions qui lui sont confiées, cet officier en a

saisi l'importance et compris l'intérêt capital que le commandement y attache.

BRIÈRE DE L'ISLE.

Le général *Man-Man*, en chef expérimenté, sait bien que « c'est par le défaut d'organisation des trains que périssent les expéditions coloniales », ainsi que l'écrira, dix ans plus tard, à propos de Madagascar, le général de Négrier lui-même.

En janvier, le général Brière de l'Isle apprend sa nomination au grade de divisionnaire. Il est ainsi désormais seul maître au Tonkin : pour éviter le retour des ennuis qu'eurent en 1883 le général Bouet et l'amiral Courbet avec le commissaire général M. Harmand, il a demandé la réunion entre ses mains des pouvoirs civils et militaires. En période critique, un seul doit commander. Le ministre partage cette opinion et lui donne entière satisfaction, pour la durée des opérations.

Pendant ce temps, les troupes s'impatientent au camp de Chu. Mais dans la seconde quinzaine de janvier tout est prêt et l'arrivée du général en chef, le 28, fait remonter aussitôt le moral. Enfin, on va marcher et se battre !

Par où passera cette énorme colonne de deux brigades (de Négrier et Giovanninelli, 7.100 combattants, 4.000 coolies) ? On pense bien que les reconnaissances et la recherche des renseignements n'ont pas chômé depuis trois mois. On sait désormais qu'il existe trois pistes, toutes barrées par les Chinois. La plus directe est la « route » mandarine, par Thanh-moi. C'est un sentier pour piétons, semé de fondrières, sur lequel la colonne Dugenne a fait, au mois de juin il est vrai, cinquante kilomètres en dix jours. De Hoa-lac jusqu'à Thanh-moi et au delà, ce sentier passe entre de hautes murailles calcaires au fond d'un défilé de 25 kilomètres de longueur. L'ennemi a multiplié les défenses de ce côté. La colonne n'en sortirait pas.

Une seconde piste, beaucoup plus à l'est passe par Chu, Nui Bop, Phuc-tang. Elle est plus commode, mais trop excentrique. Outre qu'elle allonge notre ligne de communication, ce qui est à considérer à cause des difficultés de ravitaillement, elle conduirait notre offensive sur l'aile gauche ennemie, laissant le centre et la droite libres de se porter sur notre base d'opérations, sur Chu.

On choisit donc la piste centrale : Chu, col de Dèo Van, Dong-song, Lang-son. On passera par le col de Dèo Van, bien qu'il soit plus difficile que celui de Dèo Quan, et ceci pour deux raisons : on pourra rejeter l'ennemi de sa ligne normale de retraite sur Lang-son en l'abordant par la gauche et aussi — peut-être surtout — parce qu'il existe sur cette piste des magasins à riz que les Chinois n'auront pas le temps d'évacuer.

Une mauvaise nouvelle, dont les tempéraments anxieux redoutent l'annonce depuis trois mois, parvient à ce moment à la base de Chu : les Pavillons Noirs et les éléments avancés de l'armée du Yunnan assiègent Tuyên-quang depuis le 23 janvier. Si cette place tombe, le delta est envahi, le corps expéditionnaire pris entre deux feux. Que faire ?

Aussi ferme et calme devant l'événement nouveau, qu'il s'est montré prudent et méthodique

(1) Le chef des formations d'encadrement des coolies,

dans la préparation de la colonne, Brière de l'Isle garde la tête froide. Sa robuste nature l'éloigne de l'anxiété. Il a confiance dans le chef de bataillon Dominé qui commande la place. Celui-ci tiendra bien jusqu'à ce que Lang-son tombe. On ira ensuite le dégager.

Le général ne change rien à ses intentions premières. Puisque tout est prêt à Chu, en avant pour Lang-son. La colonne part le 3 février. Après trois durs combats, elle entre le 13 dans cette ville. Le 16, après ravitaillement, Brière de l'Isle part avec la brigade Giovanninelli pour dégager Tuyên-quang, via Hanoi.

L'activité physique de cet homme de 57 ans est prodigieuse. Dès son arrivée au Tonkin, malgré le manque de confort, la dureté du climat, les difficultés de déplacement dans un pays accidenté et dépourvu de routes, il est un exemple pour tous. « A peine débarqué à Haiphong le

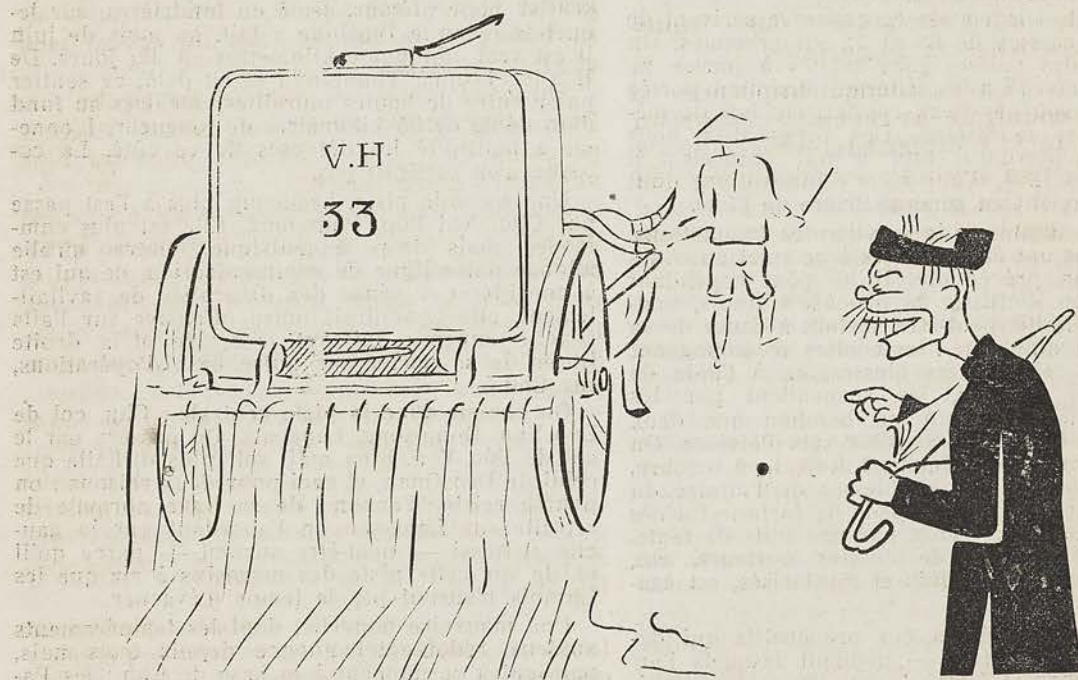
12 février, il organise la 1^{re} brigade, prépare l'expédition de Bac-ninh, y participe, entre dans la citadelle le 15 mars, occupe Thai-nguyên le 20, rentre à Bac-ninh le 24, prépare l'expédition de Hung-hoa, où il entraîne sa brigade du 10 au 15 avril. Tout l'été est consacré à la pacification du delta. Nommé commandant en chef en septembre, il exécute en octobre des reconnaissances sur la côte est du Tonkin, vers Tiên-yên et Mon-cay, prépare et dirige la campagne de Lang-son. A peine cette ville est-elle atteinte le 13 février qu'il se met en marche avec la brigade Giovanninelli sur Tuyên-quang, débloqué le 3 mars (1)... »

Pendant cette dernière opération la 2^e brigade va rester seule à Lang-son, sous les ordres du général de Négrier.

(A suivre.)

(1) Colonel CHARBONNEAU : *L'Armée française en Indochine.*

HUMOUR ANNAMITE



LÝ TOÉT : « Au lieu de nous parler d'urbanisme, ils feraient mieux de réparer leur matériel, qui fuit de partout ! »

(Dessin du Phong Hóa.)

QUELQUES JOURNÉES DE VACANCES DES ALTESSES IMPÉRIALES D'ANNAM

par L. POGAM

Préceptrice de LL. AA. Impériales.

NHATRANG — DALAT

DEUX noms qui ne peuvent manquer d'évoquer le souvenir du docteur Yersin...

C'est dans ces deux stations que les jeunes Altesses Impériales d'Annam ont passé leurs vacances.

Près de l'Institut Pasteur de Dalat, où de modestes et savants docteurs continuent l'œuvre du maître, une route s'élève et serpente à travers bois. A son extrémité apparaît une belle résidence, toute blanche, harmonieuse et moderne avec ses toits en terrasses, ses pergolas, son patio fleuri. Edifiée sur une esplanade grandiose, entourée d'une sombre ceinture de pins aux senteurs vivifiantes, elle se dresse, face au magnifique écran naturel que forme la montagne de l'Eléphant.

Tel est le cadre enchanteur dans lequel vivent Leurs Altesses Impériales.

28 juin — La Résidence Impériale, si longtemps endormie, se réveille, tout prend un air de fête. L'esplanade est garnie de drapeaux, d'oriflammes ; au grand mât est hissé le pavoi des grands jours. Les Thi-vê en longue robe bleue, avec leur plaque d'ivoire, les porteurs d'oriflammes et de parasols en robe rouge, un piquet d'honneur de la Garde Royale, un autre de la Garde Indochinoise, tous de fière allure. Symphonie éclatante de couleurs, sous un soleil radieux.

Onze heures, un clakson résonne dans le lointain. Un bref commandement... un garde-à-vous impeccable, le clairon sonne... LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice descendent d'auto, accueillies par le Résident-Maire de Dalat et S. E. le Quan-Dao.

Le Prince Héritier et les jeunes Princesses descendent à leur tour, un peu étourdis par le voyage, mais bien portants, bronzés par la mer et le grand soleil de Nha-trang.

Leurs Majestés reçoivent quelques minutes dans le salon d'apparat, avec leur bonne grâce et leur charme accoutumés, les notabilités venues les saluer.

Dès que je suis seule avec Leurs Altesses, exclamations et récits se pressent, interrompus par des éclats de rire. Les

souvenirs de Nha-trang se précipitent et peu à peu, le jeune Prince me les précise : lever matinal, puis, descente sur la grande plage, jeux sur le sable, recherche de coquillages. Aïe ! Aïe !..., les Princesses se sont fait pincer par un crabe qu'elles poursuivent et qui leur échappe. Pour les Aînés, c'est la leçon de natation ; le Prince Héritier préfère nager la tête sous l'eau pour aller plus vite... Il a bien retenu les leçons du moniteur et, gravement, il m'explique les différentes nages : crawl, over-arm, brasse, à laquelle il donne sa préférence. Les Princesses ont tenté d'imiter leur frère, mais quand elles ouvrent les yeux sous l'eau, elles ouvrent aussi la bouche... et l'eau de mer est salée...

La Princesse Phuong-Dung, la benjamine, a peur des vagues, mais quand son grand frère l'installe confortablement sur sa bouée et la pousse, elle ne craint rien et rit aux éclats.

Puis, ce sont les parties de pêche ; le Prince est très adroit et prend rougets, poissons de roche à raies rouges ou bleu vert qui l'émerveillent.

Un jour, une grande partie de pêche est décidée. S. M. l'Empereur emmène le Prince Héritier et sa grande cousine. Embarquement sur le yacht impérial, le *Phi-Long*, pour prendre la pleine mer ayant en remorque un bateau de l'Institut Océanographique, utilisé pour la pêche des coraux.

A travers la vitre qui en garnit le fond, le Prince Héritier contemple les profondeurs de la mer : les rochers semblaient toucher la vitre tant l'eau était claire. Et quelle joie de voir défiler de grosses méduses, des algues, des coraux de toutes sortes, de toutes teintes...

Le Prince s'arrache au plaisir d'admirer la faune sous-marine et se met à pêcher : quatre ou cinq poissons de bonne taille rayés de noir, d'autres rouges, et puis encore des poissons perroquets si curieux, enfin un jeune requin pris par Sa Majesté. Les poissons perroquets et le requin seront remis à l'Institut Océanographique, tandis que le Prince rapporte en la villa Impériale, une... souricette capturée sur le yacht avant de le quitter.

DALAT

Après une journée de repos, les jeunes Princes sont prêts à visiter leur domaine abandonné depuis plusieurs mois. Vite... allons voir si nos maisons n'ont pas été démolies... Les trois kiosques construits tout en haut de la colline ont résisté aux pluies, au vent ; chacun prend possession du sien. Un portique se dresse à proximité et les deux Princesses se balancent gracieusement tandis que le Prince, dédaignant la balançoire, prend les anneaux et y fait des rétablissements savants, grimpe à la corde à nœuds, se hisse sur le portique.

Quelques jours plus tard, grande joie pour le Prince : la Carrière est de nouveau habitée, les chevaux sont arrivés avec la jolie petite charrette anglaise offerte au Prince pour son septième anniversaire. Et l'on fait quelques promenades en voiture : le Prince conduit ses sœurs gravement ; même la toute petite Princesse Phuong-Dung est invitée. Les deux Princesses Aînées accompagnent aussi leur frère à cheval dans les sentiers sous-bois.

Bientôt le Prince Héritier va prendre des leçons d'équitation. M. Melin, excellent cavalier, attaché à la Maison Militaire de S. M. l'Empereur, va faire l'éducation équestre du jeune Prince et de ses cousines Didelot. Les Princesses, trop jeunes pour prendre des leçons, viennent admirer leur frère.

En un mois, le Prince est devenu remarquable cavalier. Pour y parvenir, rien n'a rebuté le jeune Prince ; grâce à sa ténacité, il a vaincu toutes les difficultés. C'est un plaisir de le voir évoluer souple, gracieux, en selle sans étrier, obéissant aux commandements de « flexion à droite, à gauche », faisant les ciseaux, passant de la position de cavalier à celle de l'amazone, pivotant sur lui-même, les bras étendus, le tout au trot et au grand galop. Pour terminer, quelques sauts d'obstacles élégamment franchis, sans appréhension.

Après les premières leçons, le Prince rentrait au Palais un peu meurtri, courbaturé..., mais repartait le lendemain de bonne humeur, se pliant aux exercices les plus rudes.

Autre sport, appris en quelques heures : en allant visiter l'Ecole d'Adran, le jeune Prince a assisté à une partie de ballon. Les élèves, montés sur des échasses essayaient adroitement de faire pénétrer la balle dans le camp adverse. Le Prince en fut enthousiasmé. Aussi trois paires d'échasses furent-elles commandées au plus vite, car les jeu-

nes Princesses suivent leur frère aîné dans ses jeux. Il y eut de nombreuses chutes de part et d'autre, mais le Prince, sans se laisser rebuter, a continué ses essais et n'a abandonné les échasses qu'au moment de déjeuner. Une fois l'équilibre acquis, il réussit deux pas, puis trois, puis sept et enfin traverse la salle de jeux dans toute sa longueur : sa volonté avait triomphé des difficultés... et souvent, dans le jardin, il évolue avec aisance, poussant la balle de la Princesse Phuong-Dung. Cette délicieuse enfant de vingt mois, après avoir admiré son grand frère si haut perché, courut ramasser les échasses abandonnées par la Princesse Phuong-Liên, les traîna derrière elle, puis me les mit en mains : « Bébé, monter... » et je dus la hisser sur les échasses et la faire marcher en la tenant. Très intelligente et observatrice, la Princesse Phuong-Dung cherche à imiter ses aînés dans leurs jeux. Souriante et gaie, elle est le rayon de soleil du Palais Impérial.

20 août. — Grande nouvelle... un jeune éléphant est né, au Parc des Eléphants de Sa Majesté. Un jeudi après-midi, S. M. l'Empereur emmène en promenade Leurs Altesses Impériales et leurs cousines. Le but est de voir le jeune éléphanteau : ce nouveau-né pèse 100 kilos et les Altesses, toutes joyeuses, admirent ce bébé éléphant aux attitudes comiques, qui titube en marchant et que le photographe bienveillant a bien de la peine à saisir dans son objectif.

Hélas ! un mois s'est à peine écoulé que l'éléphanteau est mort, l'éléphante n'ayant pas assez de lait pour le nourrir...

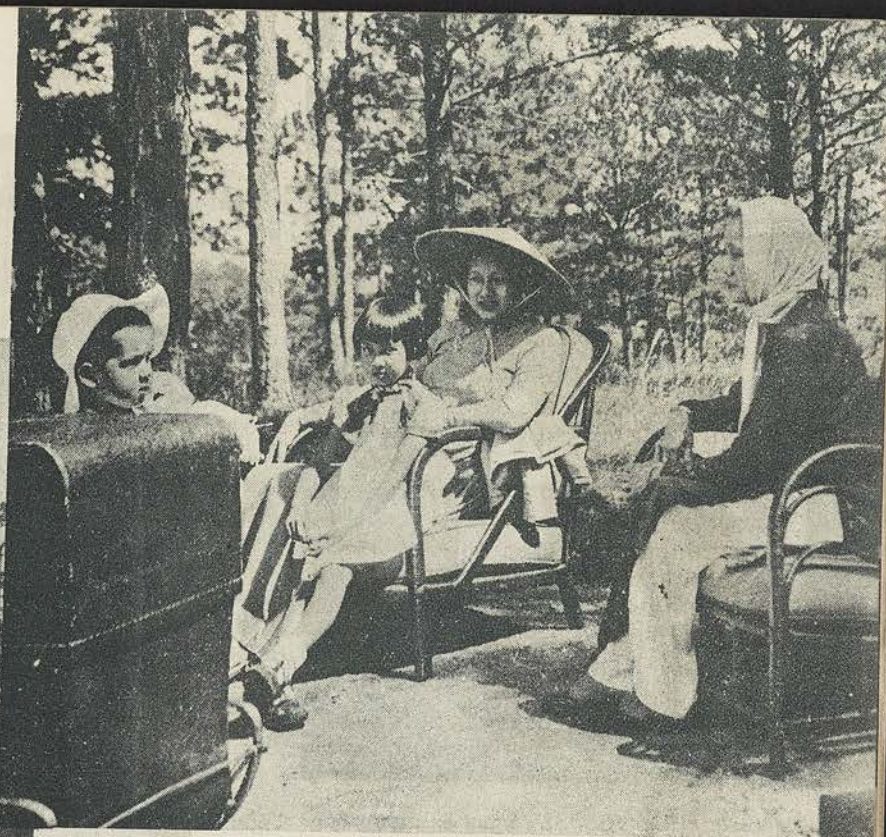
Un beau dimanche de septembre.

Leurs Altesses jouent dans le parc, guettant le retour de S. M. l'Empereur parti à la chasse dès le matin. Ayant perçu le bruit de l'auto, toutes se précipitent vers l'avenue d'arrivée, fort intriguées par une masse claire qui se détache sur le toit sombre de l'auto. Mille suppositions sont faites : est-ce un gaur ? est-ce un cerf ? L'auto s'arrête... C'est un énorme tigre dont la tête ballotte sur le pare-brise, tandis que les pattes de derrière et la queue battent l'arrière de la voiture. Leurs Altesses s'approchent de cette bête formidable, non sans un peu de crainte, devant ce roi de la forêt qui mesure 2 m. 80 et pèse 180 kilos. Les crocs semblent encore prêts à déchirer et les pattes sont d'une largeur impressionnante.

Le Prince Héritier est très fier de ce magnifique coup de fusil de Son Auguste Père.

S. M. l'IMPÉRATRICE
et la princesse PHUONG-MAI
avec la duchesse de LONG-MY.
(Parc de la Résidence, à Dalat
14 novembre 1943.)

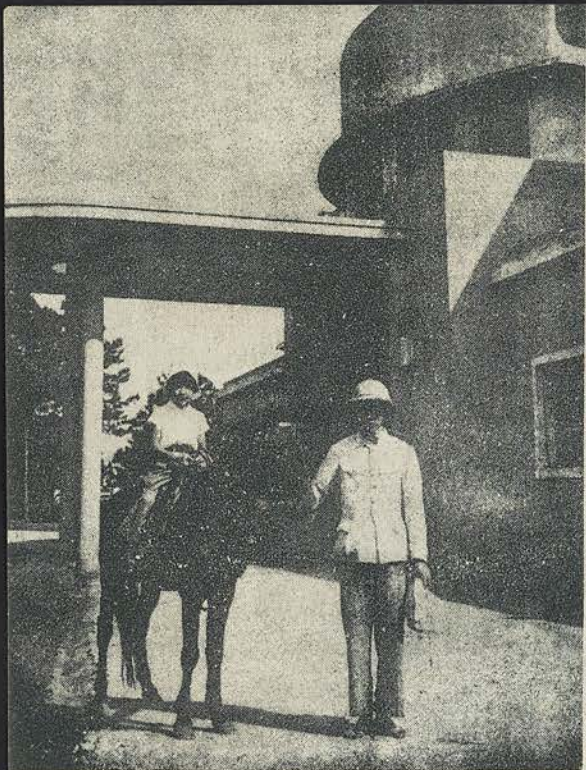
La Princesse PHUONG-LIEN
dans le parc, le jour de ses 5 ans.
(10 octobre 1943.)



Les Princesses PHUONG-MAI
et PHUONG-DUNG
devant le patio fleuri de la
Résidence Impériale à Dalat.
(10 octobre 1943.)

La Princesse PHUONG-LIEN
sur la terrasse fleurie, devant le grand salon,
le jour de ses 5 ans.
(10 octobre 1943.)





La Princesse PHUONG-MAI partant en promenade.
(Dalat, novembre 1943.)

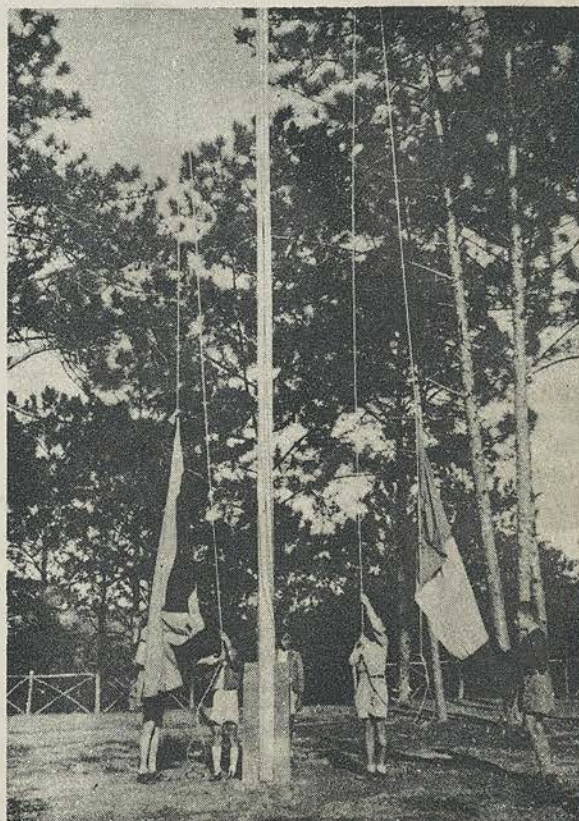


Le Prince Héritier prêt à partir en excursion
au camp d'aviation, le jour anniversaire
de S. M. l'Empereur.



Le Prince Héritier revenant
de promenade dans le parc
de la Résidence Impériale.
(Dalat, 14 novembre 1943.)

Le Prince Héritier, premier
de la classe amenant
les couleurs d'Annam.
(Dalat, octobre 1943.)



Seigneur Tigre sera l'unique sujet de conversation jusqu'au coucher et le lendemain... chacun déclarera avoir rêvé de poursuites de tigre, en bonds prodigieux.

Le Prince caresse un rêve : avoir un jour un jeune tigre à élever et à apprivoiser.

Les derniers jours de vacances s'écoulent avec une grande rapidité, et bientôt, il faudra songer à travailler.

La naissance d'un bébé impérial étant attendue fin septembre, c'est à Dalat que la rentrée se fera cette année... Le 20 septembre, j'accompagne le Prince à l'école d'Adran, en plein bois de pins. Le Prince me quitte, un peu intimidé, mais, se ressaisissant vite, il va rejoindre les rangs des élèves et disparaît à mes yeux.

Je le retrouve à 11 heures et demie, content ; le Prince suivra la 8^e ; il a comme voisin de bureau Alain Thibaudeau, fils du Résident Supérieur.

La semaine écoulée, le Prince rapporte d'excellentes notes, il se classe premier et a d'autre part conquis tous ses condisciples par son entrain, son intelligence et sa simplicité.

30 septembre. — Un jeune Prince d'Annam est né à 3 heures du matin, c'est un superbe bébé aux traits fins et déjà bien dessinés. L'Impérial bébé repose sagement dans son berceau, lorsque, à 8 heures, la porte de la chambre s'entr'ouvre doucement. C'est le Prince Héritier à qui S. M. l'Impératrice a voulu apprendre la naissance de son jeune frère. Il est le premier admis à contempler le Petit Prince ; il le trouve si joli dans sa fragilité ! Il caresse les petites mains, embrasse avec effusion sa maman. Puis, à regret, quitte ses parents... mais, il ne s'agit pas de manquer la classe aujourd'hui ! Le Prince Héritier s'est classé premier et doit hisser les couleurs d'Annam au grand mât de la cour de récréation. Et cet honneur, réservé aux premiers, le Prince l'a conservé jusqu'ici dans une classe de 31 élèves.

Vers 9 heures, les trois Princesses : Phuong-Mai, Phuong-Liên et Phuong-Dung, viennent à leur tour voir le petit frère. Elles se hissent sur la pointe des pieds pour contempler le beau petit enfant. C'est une explosion de joie ; elles détaillent ses traits, la bouche si petite, les mains si fines et les trois Princesses se retirent sans bruit, très fières de ce petit frère si désiré.

Une promenade dans la ville la montre toute pavoisée de nombreux drapeaux. Annamites et Français se réjouissent du

bonheur des Souverains qui sont aimés et respectés de tous.

1^{er} octobre. — La première et la deuxième Princesses vont, elles aussi, rentrer en classe. La Princesse Phuong-Mai, qui a 6 ans, entre en 10^e. Comme le Prince Héritier, elle est douée d'une vive intelligence, elle a un esprit méthodique et travaille avec plaisir. Elle est séduisante et a beaucoup de charme. La Princesse Phuong-Liên n'a pas tout à fait cinq ans. C'est pour elle, l'entrée au Jardin d'Enfants où elle va s'initier aux difficultés de l'alphabet et de l'écriture. Le jour de ses cinq ans qui est proche, elle sera fière de souffler les cinq bougies du beau gâteau d'anniversaire de naissance qu'elle partagera avec ses frères, sœurs, cousines.

Ces belles vacances, si profitables à la santé et au développement physique des jeunes Princes, si pleines d'imprévu, sont terminées.

Mais les jours qui suivent leur réserveront encore des joies. Pour le Prince, les après-midi de sport hebdomadaires, puis deux belles journées de plein air, l'une au camp d'aviation, congé donné en l'honneur de l'anniversaire de naissance de S. M. l'Empereur ; l'autre en pleine forêt, vers les cascades de Prenn, pour célébrer le premier mois du Prince Bao-Thang.

Le Prince revient épanoui de ces excursions en montagne où il y a toujours de l'imprévu : bandes de singes rencontrées sur le chemin, écureuils effarouchés qui se lancent de branche en branche et la joie de manger en plein air, qui double l'appétit.

Joie aussi d'être les premiers en classe, de rapporter de beaux bulletins roses « très bien » à S. M. l'Impératrice, qui se réjouit des progrès de ses enfants.

Joie d'écrire ces bonnes nouvelles à S. M. l'Empereur et d'en recevoir des lettres pleines de tendresse, d'encouragements et que l'on conserve précieusement après les avoir lues et relues...

29 octobre. — Anniversaire du premier mois du Prince Bao-Thang.

Le Prince Héritier, à ses côtés, en grand salon d'apparat, entourée de ses cinq enfants qui sont sa plus belle couronne.

Le Prince Héritier, à Ses côtés, en grand costume national, assiste gravement à la réception.

Et c'est sur cette vision de paix, de bonheur que se clôt la période de vacances de Leurs Altesses Impériales d'Annam.

PIÈGES A OISEAUX LAOTIENS

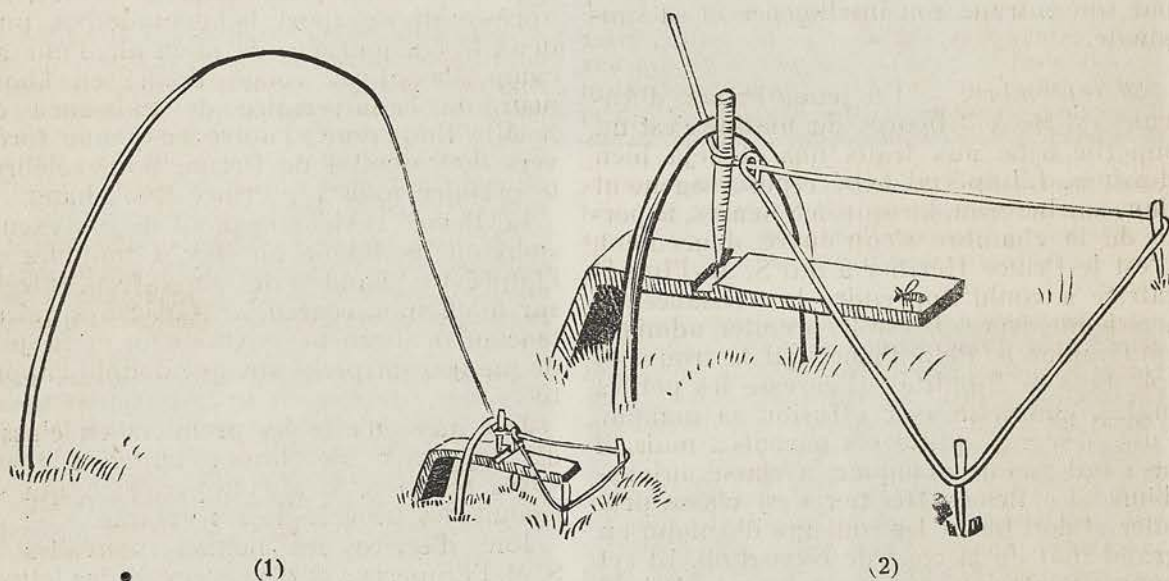
Notes du Capitaine L...
des Forces aériennes de l'Indochine.

Les Laotiens attrapent les hirondelles et les oiseaux de toutes les tailles. Les hirondelles pour les revendre (aux Chinois ?), car le présage des hirondelles est une rentable industrie ; les autres oiseaux pour les manger.

Les hirondelles sont prises aux filets. Sur toutes les collines entourant Xieng-khouang, on peut remarquer des rectangles de terre défrichée sans herbe. Les Laotiens ayant

d'une simplicité et d'une ingéniosité surprenantes.

Une branche flexible est plantée verticalement en terre. Son extrémité supérieure est recourbée et maintenue pliée par une ficelle qui aboutit à un nœud coulant. Le nœud coulant est maintenu, ouvert horizontalement à quelques centimètres du sol par trois petits piquets en bambou et par une petite tige qui, prenant appui sur le porte-



remarqué que l'hirondelle ne se pose pas dans l'herbe, préparent ces plate-formes de repos sur lesquelles elles viennent s'arrêter ; un filet maintenu en équilibre par un système de bambous et déclenché par une ficelle commandée à la main permet, quand le nombre d'oiseaux posés est suffisant, d'emprisonner l'ensemble.

Parfois, au lieu de filet, le Laotien emploie le piège automatique utilisé pour les autres oiseaux. Ce piège, d'un fonctionnement absolument parfait et instantané, est

appât, forme le système de verrouillage du dispositif ; à l'intérieur du triangle formé par le nœud coulant se trouve l'appât (en général une mouche écrasée) placé sur un bambou qui forme gâchette.

Dès qu'un oiseau donne un coup de bec sur l'appât, l'ensemble se déclenche, la branche se redresse brusquement en étranglant l'oiseau dont la tête est prise par le nœud coulant.

L'originalité du piège réside dans la simplicité de fabrication et dans son fonctionnement (*voir croquis*).

LA PLAINE DES JONCS

par EDOUARD DE TIZY (*Suite et fin*)

LA MISE EN VALEUR (1)

La mise en valeur de la Plaine des Joncs, c'est-à-dire la transformation de cette immense région en terrains appropriés à la culture du riz, est certainement une œuvre grandiose d'hydraulique agricole, et parmi tous les problèmes de cet ordre, qui se sont posés en Indochine à nos techniciens, un des plus importants : tant à cause d'une rigoureuse mise au point d'études capitales, que par l'exécution de travaux modernes et considérables. Nous avons fixé la superficie de la Plaine qui doit bénéficier du génie humain à quelque 900.000 hectares. La moitié environ intéresse la province de Tan-an, le reste se répartissant entre les provinces de Swai-rieng, Tay-ninh, Chau-doc, Long-xuyên, Sadec, Mytho, Cholon.

L'œuvre à réaliser comportera un double postulat : protéger et améliorer ce qui existe, créer ce qui n'existe pas. Le premier s'étendra aux rizières dites de riz flottant, qui représentent d'immenses étendues fertiles dans les provinces de Chaudoc, Long-xuyên, Sadec, Mytho. Le second intéressera plus particulièrement la province de Tan-an dans la région inculte tributaire des affluents du Mékong, du Vaïco Occidental, dont le Môc-hoa paraît être le centre, et du même coup celle comprise entre les deux Vaïcos, dénommée Intervaïco.

Les obstacles à surmonter paraissent limités à deux : pour l'Hydraulique agricole : protection contre l'inondation et drainage, comportant l'évacuation normale et régulière des eaux en excédent, et irrigation méthodique des terres concourant à l'assèchement, compte tenu du marnage. Problème relevant sans conteste par son ampleur et ses exigences, des pouvoirs publics, comparable aux plus grands travaux de cet ordre exécutés en Annam et au Tonkin, mais conforme à l'œuvre réalisée en Cochinchine, qui se poursuit ici depuis cinquante ans avec un succès et une régularité qui ont frappé les étrangers, riziculteurs ou techniciens.

Le second obstacle est une question d'agriculture pure : amélioration progressive du sol pour l'amener à sa destination : la rizière aménagée normalisée, tendant à une production optimale par l'emploi de semences sélectionnées, de l'espèce reconnue la plus adéquate à la région.

Il est difficile, a priori, de fixer ce que sera cette rizière, de connaître d'ores et déjà les meilleurs riz qu'elle produira, car tout cela appar-

tient sans conteste, hormis les sélections de semence, à l'initiative des propriétaires.

L'Administration remédiera par son œuvre d'ensemble à l'excès d'eau.

Le riziculteur, débarrassé du fléau, créera sa richesse. La lutte contre l'inondation, l'évacuation des eaux stagnantes se réfèrent au grand problème de l'équipement en Hydraulique agricole, bien connu ici.

Cet équipement comportera d'abord un nivellement général ; il est en effet primordial de déterminer le sens et l'importance de la dénivellation, pour conduire par gravité et système de vannes et écluses l'évacuation des eaux vers les seuils qui les conduiront eux-mêmes vers la mer, compte tenu du mouvement des marées. Je ne trahirai aucun secret en faisant connaître que ce nivellement général est terminé.

Toute cette région paraît devoir être tributaire du delta sur la mer de Chine, et l'étude du marnage doit être particulièrement poussée dans le détail, car de sa connaissance rigoureuse dépend tout le succès des travaux concourant à l'évacuation. Des observations marégraphiques déjà anciennes (1903) nous ont fait connaître l'importance approximative de ce marnage.

Ces deux données obtenues, nivellement et marnage, permettront le lavage rationnel des terres par l'exécution de grands, moyens et petits canaux, et la normalisation des tracés des cours d'eau.

Ces canaux auront ici, comme ailleurs en Cochinchine, l'avantage de servir en outre à la navigation ; ils constitueront pour la batellerie fluviale un réseau de voies de communication d'une importance capitale, tant pour l'accès aux rizières, que pour le transport des paddys récoltés. Et dans la plaine des Joncs, la rizière productive sera à moins de 100 kilomètres des usines de Cholon !

La direction de ces canaux, leur largeur, leur profondeur nécessiteront à leur tour une connaissance approfondie des besoins, déterminant ainsi la technique qu'il conviendra d'appliquer à ces travaux. C'est une œuvre à la fois immense et méticuleuse, qui, rappelons-le, devra autant que possible, ne pas avoir de contre-partie défavorable ou contraire au but poursuivi. Il est évident qu'on se doit, en recherchant la richesse générale, de ne pas appauvrir des intérêts particuliers déjà organisés. Et la complexité du projet, son étendue sur le terrain, solliciteront des décisions rigoureusement exactes. Cette œuvre, précisons-le n'est pas au-dessus des connaissances de la technique moderne et de la science de nos ingénieurs ; elle demandera seulement des som-

(1) Voir le croquis publié dans notre précédent numéro.

mes considérables et de nombreuses années. En une seule année (1925) le cube de terre extrait en Cochinchine pour l'aménagement des canaux représentait près de 11 millions de mètres cubes et correspondait à environ 1.800.000 piastres.

Le prix de revient du mètre cube ressortait à cette époque à 0 \$ 17 cents. Il serait présentement de plus du double, peut être du triple.

M. Albert Pouyanne, qui fut un grand ingénieur hydraulicien, estimait, en 1926, que l'équipement en hydraulique agricole en Cochinchine revenait à 48 millions de piastres pour 1.250.000 hectares, soit environ 40 piastres par hectare.

Aux prix de 1926, il faudrait en 1941 28.000.000 de piastres pour équiper la Plaine des Joncs.

Au rythme de travail de 1925, il faudrait environ une vingtaine d'années. Les programmes suivis depuis 1903, nous font apparaître sans conteste que la mise en valeur de la Plaine des Joncs, n'a rien de chimérique, puisque déjà on annonce la fin des études préliminaires.

Ces travaux réaliseront la première condition de la mise en valeur : l'assèchement relatif d'une région formidablement inondée, l'évacuation sans dommages des apports intempestifs des crues annuelles par la normalisation des cours d'eau naturels, la création de voies artificielles, qui assureront ces évacuations régulières, et avec le jeu des marées, détermineront les mouvements périodiques fréquents des masses liquides, qui amèneront en un mot l'asservissement dans un but utilitaire, de l'inondation à la volonté de l'homme.

Le projet en cours aurait pour objet de régler l'arrivée de l'eau du Mékong de manière à limiter la vitesse de montée de l'inondation, d'activer la décrue en utilisant au mieux les possibilités de tirage du Mékong et du Vaïco Occidental, actuellement très engorgé, dont le bassin versant devra être limité, de constituer des voies de pénétration.

La seconde condition de la mise en valeur est une question relevant de l'agriculture.

Nous avons essayé de définir les grandes lignes de la constitution du sol où l'alun est un agent de mort pour la culture, malgré que les analyses physiques et chimiques indiquent des terres très fertiles manquant seulement de chaux et d'acide phosphorique. Il est dès lors évident qu'un la-

vage puissant et régulier des terres devra leur enlever la plus grande part de l'acidité, qui les rend infécondes.

La science rizicole à ce sujet, n'est pas prise de court. Nul n'ignore en Cochinchine le principe théorique de la rizière du delta soumise au marnage. Il faut que le terrain reçoive d'amont l'eau douce qui le couvrira à marée montante, et s'en ira à marée descendante. De là, tout un système de digues, canaux, écluses, pompage même, pour parfaire l'œuvre de la nature. La chimie industrielle donnera les engrais appropriés pour parfaire le lavage. Et l'assèchement plus ou moins prononcé, les hauteurs d'eau minima, détermineront la qualité des riz qui seront les mieux appropriés au sol.

La mise en valeur de la Plaine des Joncs comportera vraisemblablement aussi la création de canneraies sur les terrains disponibles le long des Vaïcos, qui, par le jeu des marées, présentent un fort bon habitat pour cette plante industrielle et donnent déjà de très beaux résultats : 2.257 hectares complantés produisent environ 65.000 tonnes de cannes. On peut espérer tripler la complantation et du même coup la production, dans l'Intervaiço, d'autant plus qu'à proximité, la belle usine sucrière de Hiép-hoa est là pour absorber la récolte.

Des essais de colonisation, ont été entrepris dans la Plaine des Joncs en 1904-1905 sur 21.140 hectares, 1917-1918 sur 1.800 hectares, 1924-1926 sur 14.000 hectares.

Ils ont tous avorté à cause de l'infécondité du sol et de l'inondation. Pour éviter de nouveaux déboires, en 1928, l'Administration a décidé de fermer cette région à la colonisation, tant que les grands travaux indispensables n'y auront pas été exécutés. C'est la sagesse même. Mais le jour, où ces quelque 400.000 hectares de rizières sur la seule province de Tan-an pourront être mis en valeur, la Cochinchine se sera enrichie d'un apport annuel supplémentaire moyen de quelque 2 à 300.000 tonnes de riz, et elle aura fixé sur sa terre quelque 20 à 25.000 familles de ta-diên (cultivateurs), soit un minimum de 100 à 150.000 personnes. Notons pour mémoire la canneraie, dont la richesse ne sera pas négligeable.

Il n'est donc pas exagéré de dire que la Plaine des Joncs sera alors tout à la fois, un grenier et une soupape de sûreté démographique.



EN MARGE DE LA SAISON DE L'ARTISANAT
L'artisanat de la dentelle au Tonkin :
Un atelier en plein travail.



PAGODE A CINQ ÉTAGES
(Vue du jardin de Nara-Hôtel)
par NGUYEN NAM-SON

La « Pagode à cinq étages » met en valeur les dons du peintre, qui a saisi la grandeur et le charme des paysages de Nara.



PORTAIL DE NAN-DAI-MON
(Géant de droite)
par NGUYEN NAM-SON

Un des « Géants du portail de Nan-Dai-Mon » d'un modelé parfait, fait connaître un des chefs-d'œuvre de l'art japonais.

LAC KAWAGUCHI →
par NGUYEN-VAN-TY

Notation très juste des jeux de la lumière et des nuages chers aux poètes et aux artistes nippons.

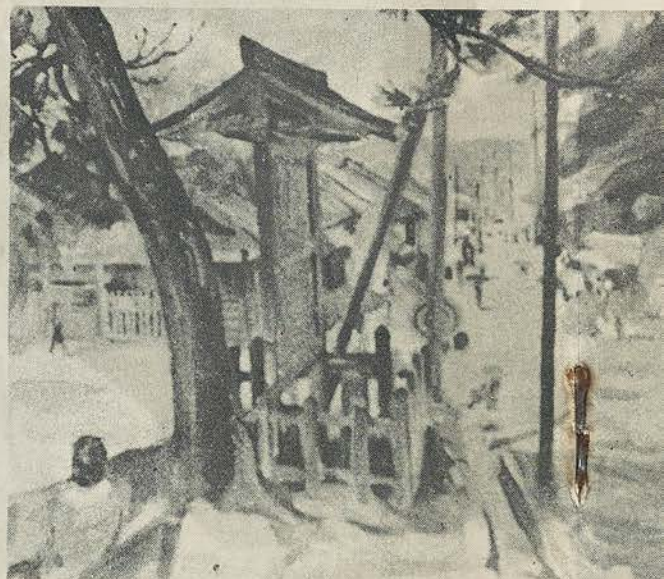


L'EXPOSITION DES RAPPORTÉS DU J PAR TROIS PEINTRES I

Organisée par l'Institut Culturel du Japon et le
Intellectuelles.

Le grand succès remporté par cette exposition inaugurée, antérieurement, par l'Amiral Jean DECOUX, Gouverneur Général de la France dans le Pacifique, et Son Excellence, s'adresse extraordinaire et plénipotentiaire, chef de la Mission Japonaise par la presse indochinoise.

Il est cependant particulièrement agréable à « Indochine » de voir des œuvres exposées dont chacune révèle avec le talent de son auteur une finesse de notation.



DES CROQUIS DU JAPON PAR DES INDOCHINOIS

apon et le Secrétariat des Relations
elles.

tion inaugurée, comme nous l'avons signalé
ouverneur Général de l'Indochine, Haut Com-
on Excellence Kenkishi YOSHIZAWA, Amba-
la Mission Japonaise, a été relaté longuement

ndochine » de présenter quelques reproductions
le talent de son auteur, une grande et juste



MONT FUJI, par LUONG-XUAN-NHI

Le Mont Fuji, majestueux dans son
atmosphère brumeuse et chantante.



PARASOLS,
par LUONG-XUAN-NHI

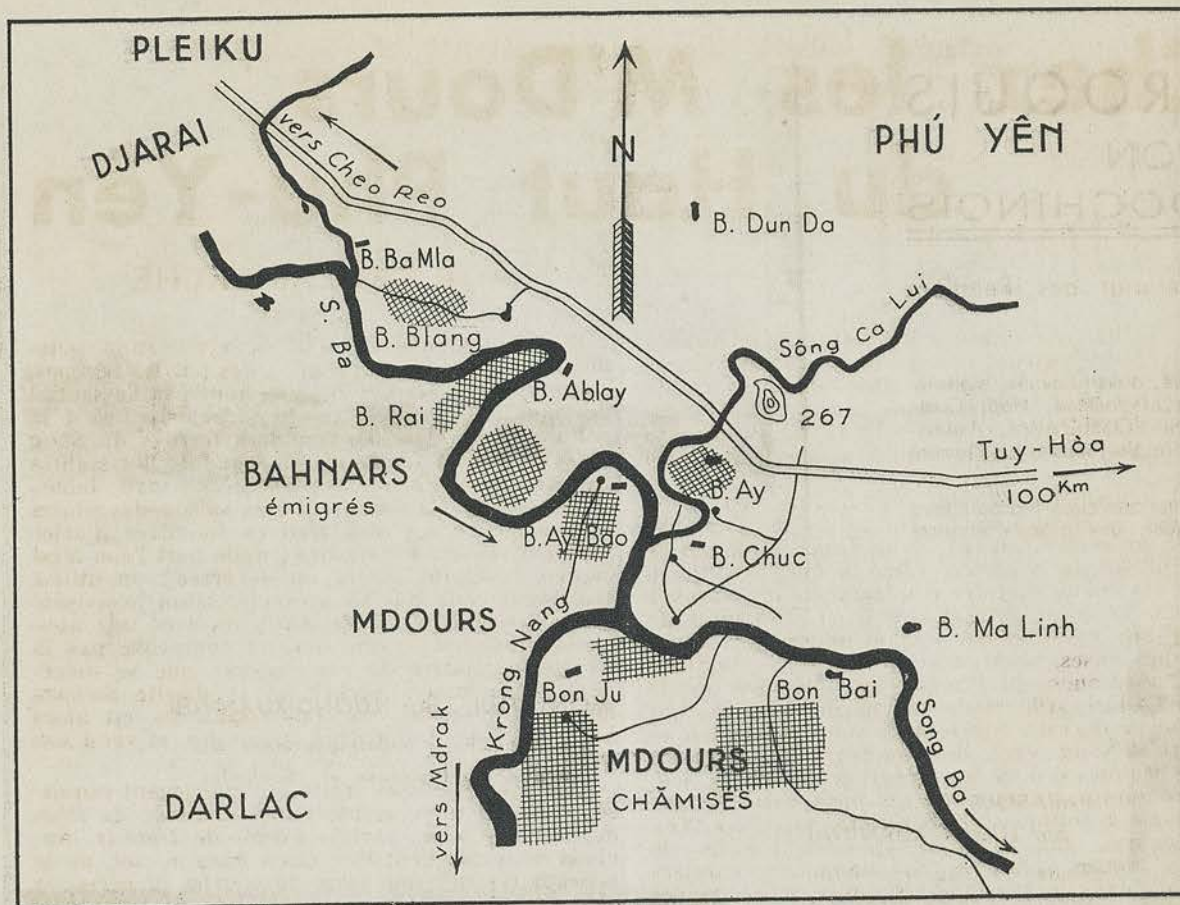
Toute la rue japonaise,
vibrante et calme, est rendue
dans une pâte généreuse.



PLUIE A GORA,
par NGUYEN-VAN-TY

Le Japon est un pays où la pluie
n'est jamais ennuyeuse. M. Ty nous
le révèle dans cette étude charmante.





▨ Rizières inondées



Entre Bon Xa Thu et Bon Xa Nin.

Femmes à turbans.
(Mdours.)

Chez les M'Dours du Haut Phu-Yên

par Jean LAMARCHE

LE Phu-yên, entre le Binh-dinh et le Khanh-hoa, possède, comme toutes les provinces d'Annam au sud de Hué, une importante population *Moï* localisée dans la zone montagneuse. Son arrière-pays, aux confins du Binh-dinh, du Pleiku et du Darlac, compterait environ 15.000 Moïs.

On commence à voir apparaître ceux-ci à hauteur de Cung-son (45 kilomètres de Tuy-hoa) sur la piste de Cheo-reo, et de Thach-binh, sur la rive droite du Sông Ba. C'est là que se situe la zone des contacts et des échanges sur les marchés ruraux. Le poste de Trà-khê, à 60 kilomètres de Cung-son, rayonne sur ces étendues monotones d'herbes rases, savanes et broussailles ; la frontière nord-ouest du Phu-yên est marquée par le Sông Ca-Lui, affluent de gauche du Sông Ba, qui rejoint ce dernier non loin de son confluent avec le Krong-Nang venu des hauteurs de M'Drack. Cette région est donc un carrefour de vallées, seules communications dans un pays difficile aux chaînons granitiques et en général infertiles. Vallées riches, aux alluvions épaisses parfois de trente mètres, plantées de manguiers, jacquiers et maïs dans le huyện de Son-hoà, et recoupées par les rivières en terrasses abruptes sur les rives concaves.

On aurait des habitants une vue bien incomplète en les confondant tous sous l'appellation simpliste de « Moïs ». Sauvages, c'est vite dit : quelques mâts totémiques violemment barbouillés veillant sur des tombeaux, la chasse à l'arbalète et la pêche pratiquée en empoisonnant les rivières, cela ne suffit pas pour définir un état de barbarie pittoresque. Il ne faut pas longtemps pour aller plus avant.

A l'écart de la piste de Cheo-reo, entre celle-ci et le Sông Ba (ou Sông Da-Rang), on relève la présence d'éléments *Bahnars* émigrés du Kontum depuis une date ignorée (région de Bon-Ba M'la, B. Rai et B. Ablay). Au sud du fleuve et de part et d'autre du Krong-Nang, ce sont les *M'dours* plus ou moins chamisés, parlant d'ailleurs un dialecte plus proche encore de la langue cham que les Rhadés du Darlac. Les visages de femmes reproduits par nos photographies témoignent de cette origine ; maintes coutumes aussi. Une des plus nettes est la survivance de l'incinération des morts, qui sont encore brûlés dans plusieurs villages, et qui suffirait à distinguer les M'Dours de leurs voisins. La famille est matriarcale, le nom et le patrimoine se transmettent par les femmes. Mais il est juste d'ajouter que celles-ci confient l'autorité à l'homme, aussi bien dans la famille que pour le clan et la tribu.

Il serait aussi faux de croire que les femmes gouvernent et laissent aux hommes les durs travaux, que de penser le contraire. Ils sont les guerriers, défenseurs du village. A ce titre, ils sont aussi les bénéficiaires des festins, grands lampes de jarres et amateurs de sacrifices rituels.

Et de plus, nouveau fait de civilisation notable, ce sont les hommes qui, aidés par les femmes, cultivent la terre. Les *rays* ne sont pas l'essentiel du pays M'Dour ; ce qui le caractérise, c'est la culture fixe. Dans les méandres fertiles du Sông Ba et de ses affluents, on remarque de florissantes cultures sèches et mêmes irriguées : maïs, tabac, cannes, auxquels s'ajoutent à la saison des pluies et lors des crues, des rizières inondées. Parler d'irrigation serait trop dire ; nulle part l'eau n'est captée, conduite, élevée ou déversée ; on utilise seulement celle qui se présente, selon la saison. La culture est pratiquée d'ailleurs avec une nonchalance imprévoyante que ne compense pas la fécondité relative de ces casiers ; que se succèdent deux années sèches, et la disette menace hommes et buffles. Le « montagnard » est alors à la merci des trafiquants annamites, et vend son bétail à bas prix pour un peu de riz.

Tels sont quelques traits sommairement esquissés de cette intéressante tribu, métissée de *Rhadés* et de *Cham*, parfois même de *Djarais*. Anciens nomades peut-être, mais fixés au sol, ne le laissant reposer que pour de courtes jachères, et affirmant fièrement qu'à l'encontre de leurs voisins « ils savent parler aux buffles ». Allusion à leur vie avant tout agricole de laboureurs et non de planteurs à la houe et au bâton.

Les villages ressemblent à ceux du pays rhadé : longues cases rectangulaires d'éléments végétaux, bâties sur pilotis, greniers à paddy et à maïs, volailles et porcs noirs détalant entre vos jambes. On n'y rencontre ni maisons communes comme à Kontum, ni « maisons des hommes » comme dans les tribus d'origine indonésienne.

Les femmes, coiffées d'un turban d'étoffe sombre, arborent des boucles d'oreilles d'os taillé sans luxe ; peu de bracelets aux poignets et aux chevilles ; la poitrine est prise dans un corsage serré, montant haut ; un ample coupon de drap tissé au village, noir à rayures rouges et vertes, entoure le reste du corps.

De la même étoffe, et de même couleur est la petite veste des hommes aux bords festonnés de quelques rayures vives agrémentées parfois de menus boutons ou de coquillages pareils aux *cauris*. Le pagne est fait d'une bande de cotonnade de même origine, bordée elle aussi de rayures. Dans l'ensemble beaucoup de ressemblances avec les rhadés Khpas ; mais il manque à la veste les éclatants brandebourgs rouges qui, complétés par le large turban noir, rendent parfois ces derniers pareils à des toréadors. Enfin le pagne M'Dour s'orne de longues franges effilochées flottant au vent.

Des pipeaux, de sommaires xylophones, de gros tam-tams de cuir tendu, des khènes, sont la musique simple et brutale de cette vie villageoise ; il faut y ajouter les gongs de cuivre, assemblés en batteries dans les villages d'origine *Djarai*, dont l'orchestre plus ordonné ne manque pas d'attirer pour le voyageur sensible à leur symphonie.

L'EXPOSITION DES TEXTILES

par M. I.

Au cours de ces dernières années, l'artisanat indochinois s'est profondément transformé. A l'exception de quelques corps qui exportaient la plus grande partie de leur production et que le blocus partiel du pays a réduit au chômage, il travaillait avant la guerre presque exclusivement pour la population indochinoise sans trop se soucier de la présentation et de la qualité.

Par suite de l'arrêt des importations, il s'est lancé depuis peu dans la fabrication d'objets qui, en temps ordinaire provenaient de France ou de l'étranger. Mais pour satisfaire aux goûts de ses nouveaux clients, il lui fallait modifier progressivement ses méthodes traditionnelles de travail et ses habitudes commerciales.

On doit reconnaître que les petites entreprises indochinoises ont fait preuve en l'occurrence d'une remarquable plasticité, d'autant que le manque de certaines matières premières fondamentales et l'impossibilité d'importer un outillage perfectionné rendaient leur adaptation plus difficile. Mais il reste beaucoup à faire et si l'on veut que l'artisanat conserve après la guerre une partie des positions qu'il a conquises à la faveur du blocus, il est indispensable de hâter et de parachever son évolution vers une forme mieux adaptée aux exigences de l'économie moderne.

Tel est avant tout le but de la Saison de l'Artisanat, de la Petite Industrie et des Arts Appliqués. Conformément aux directives qui leur avaient été données par l'Amiral Decoux, le programme mis sur le pied par les organisateurs comprend :

1° Une série d'expositions de courte durée, dites « semaines », chacune d'elles étant consacrée à un ou plusieurs corps de métiers. L'ensemble donnera au grand public, sous une forme synthétique, un aperçu général des progrès réalisés par l'artisanat et de ses méthodes de travail. On y exposera, en outre, les matières premières de remplacement, les appareils et les installations perfectionnés dont on cherche à généraliser l'emploi, ainsi que des articles d'un modèle nouveau ;

2° Deux concours qui font appel à l'esprit inventif de tous ceux qui participent à l'œuvre de production et qui ont pour objet de stimuler les recherches et les initiatives.

Ces diverses manifestations se dérouleront à Hanoï, partie dans la Salle d'Exposition Permanente, 54, rue Paul-Bert, et partie au Jardin d'Enfants, où a été édifié pour la circonstance un élégant pavillon dû à la collaboration féconde de M. Moncet, architecte des Bâtiments Civils, de M. Béraud, représentant de la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient et de M. Sallenave, Inspecteur des Forêts.

C'est dans ce cadre que l'Amiral Decoux, en présence des plus hautes personnalités de la ville, a inauguré le 9 décembre 1943 le concours de l'artisanat et la semaine des Textiles, qui sont les

deux premières manifestations inscrites au calendrier de la Saison.

Dans un prochain numéro, en même temps que nous décrirons le pavillon standard du Jardin d'Enfants, nous exposerons à nos lecteurs les résultats du concours de l'artisanat 1943. Aujourd'hui nous les invitons à visiter en notre compagnie la Salle d'Exposition de la rue Paul-Bert. Suivez le guide.



OUVERTE au public le 10 décembre 1943, l'exposition des textiles devait primitivement fermer ses portes cinq jours plus tard ; mais pendant cette période les habitudes de vie de la population hanoïenne ayant été perturbées par de fréquentes alertes, la date de la clôture a été reportée au 22 décembre.

Les locaux de la rue Paul-Bert dans lesquels se tenait l'exposition des Textiles ont été transformés pour la circonstance. Précédée d'un portique gaiement pavoisé d'oriflammes, la façade est masquée par un revêtement en bois qui fait saillie sur l'alignement. Les salles sont repeintes à neuf et éclairées par des projecteurs. Une longue galerie formant sortie de dégagement sur la rue Fourès a été aménagée. L'ensemble, pimpant et clair, fait honneur au goût des architectes-décorateurs, M^{me} Perriand et M. Moncet, et au travail particulièrement soigné de l'entrepreneur M. Tran-nhat-Tan.

Conformément au schéma adopté par les organisateurs, la section des Textiles comprenait trois parties : les matières premières qui étaient présentées dans la salle d'entrée ; l'outillage, presque entièrement groupé dans l'arrière-salle, et les produits fabriqués auxquels la galerie était réservée.

I. — LES MATIÈRES PREMIÈRES.

Une phrase affichée sur le mur en face de la porte d'entrée rappelait au visiteur sous une forme lapidaire que la section des Textiles, réservée à la présentation des tissus entièrement fabriqués avec des fibres locales, est avant tout la synthèse des efforts accomplis par l'artisanat et l'Administration pour résoudre le problème du vêtement.

C'est qu'en effet nulle question n'est d'une actualité plus brûlante. Outre la totalité de la laine qu'elle consommait l'Indochine importait normalement avant la guerre 20 à 22.000 tonnes de coton égrené, fils et cotonnades. En 1943, pour faire face aux mêmes besoins, elle ne dispose guère que du dixième de cette quantité, dont environ un millier de tonnes produit sur place.

Aussi l'Administration et tout spécialement l'Inspection générale des Mines et de l'Industrie, a-t-elle entrepris d'actives recherches pour mettre au point les procédés de traitement des fibres locales et leur utilisation à des fins vestimentaires.

Les résultats de ces essais étaient présentés au public. Quelques plantes textiles, telles que le triumfetta, le polompon, l'hibiscus, le barringtonia n'ont pu, pour diverses raisons, être retenus. Par contre, soutenu et encouragé par l'Administration, l'artisanat a appris à filer et à tisser depuis la guerre un certain nombre de fibres dont les principales sont :

La ramie. — Cette plante très vivace pousse dans tous les terrains et à toutes les altitudes, mais en Indochine sa culture jusqu'à ces dernières années était presque exclusivement cantonnée dans l'arrière-pays montagneux. La hausse des cours a entraîné une grande extension des plantations et actuellement la production du delta tonkinois n'est plus négligeable.

Avant la guerre, la ramie, dont les fibres sont imputrescibles et d'une grande tenacité, n'était guère utilisée par les Annamites que pour la confection des filets de pêche. Depuis 1940, on l'emploie dans la fabrication du fil de ligneul pour cordonnier et en 1942 sont apparus sur le marché les premiers tissus. Actuellement on fait avec la ramie des tissus industriels (courroies) et de la toile fine pour vêtement.

Le jute. — Pour pallier à l'arrêt des importations, qui provenaient en temps ordinaire des Indes anglaises, la production a été considérablement développée depuis la guerre, principalement au Tonkin et dans le Nord-Annam.

Brut ou roui, le jute est principalement utilisé par la corderie et la sacherie ; on commence également à l'employer dans la confection des tissus d'ameublement et d'habillement.

Le kapok. — Le pays producteur par excellence est le Cambodge, qui exportait en temps normal environ 3.000 tonnes de kapok en bourre.

Les premiers essais de filage à la main ont été faits pendant la guerre 1914-1918 sur l'initiative de M. Crévost. Repris en 1941 par les services agricoles du Tonkin, ils ont été poursuivis par l'Inspection générale des Mines et de l'Industrie, actuellement les procédés de filature à la main, de tissage et de teinture, ont été mis au point et diffusés dans les milieux artisanaux, principalement au Tonkin et au Cambodge.

Cependant, les possibilités d'usage du kapok restent limitées, vu l'épaisseur, la fragilité et la non-élasticité de la fibre ; on l'utilise dans la confection des tissus d'ameublement, des couvertures et pour le tricotage des pullovers, des bonnets d'enfants, etc...

Le chanvre. — C'est sans contredit un textile de choix qui peut être employé aussi bien dans la corderie que pour la fabrication des toiles fines et des vêtements.

Mais, en Indochine, il n'est cultivé que dans la haute région du Tonkin par les Mèo qui le conservent pour leur usage personnel.

Parmi les textiles secondaires qui ont fait l'objet d'essais concluants, il convient de citer : le *Mallotus Apelta*, employé en corderie et en sacherie ; l'*Helictère augustifolia*, dont on fait des tissus mixtes et d'ameublement, et la *sida cordifolia*, propre à tous les usages, qu'on peut utiliser aussi bien dans la fabrication des ficelles que dans celle des tissus d'habillement.

Dans la salle d'entrée, le public pouvait voir des tableaux représentant les principales plantes textiles ainsi que des photographies et des cou-

pes microscopiques agrandies montrant la texture des fibres.

Au-dessous étaient présentés des échantillons des lanières brutes ou après application des divers traitements qu'elles doivent subir avant emploi (dégommage ou rouissage, blanchiment) ainsi que les filés et fils obtenus à partir de la filasse.

Enfin une grande carte murale sur laquelle était indiquée l'importance relative des corps de métiers du textile dans l'artisanat des différentes provinces rappelait aux visiteurs que le filage et le tissage occupaient avant la guerre près de 75 % des effectifs artisanaux indochinois.

II. — L'OUTILLAGE.

De chaque côté de la porte principale, on voyait, en entrant, des artisans au travail. A gauche, un monumental métier à tisser en double largeur, monté chaîne jute et trame kapok, avait été installé ; sous les yeux du public un tisserand lançait la navette, montrant ainsi le procédé de fabrication d'un tissu mixte. A droite une équipe d'artisans faisait marcher une machine à filer de grand modèle, spécialement conçue pour les fibres longues.

Le reste de l'outillage artisanal était exposé dans l'arrière-salle. On y voyait sous forme de maquettes le matériel rudimentaire, mais simple et robuste qui est utilisé pour la filature dans les villages : rouets ordinaire et de torsion, machine à filer les fibres longues, moulin retors, doubloir.

Dans un coin, une équipe de fileuses s'affairait autour d'une bassine chauffée remplie d'eau ; l'une d'elle plongeait dans le liquide bouillant les cocons de soie ; tandis qu'une autre dévidait le fil jaune d'or et qu'une troisième l'enroulait sur une bobine.

D'autres artisans faisaient marcher sous les yeux des visiteurs le matériel mis au point par M. Castagnol, ingénieur de l'Institut des Recherches Agronomiques, pour la cotonisation des fibres longues. La filasse convenablement blanchie passe entre les dents de peignes montés sur le pourtour d'une roue que l'ouvrier fait tourner ; puis elle est enroulée autour d'une barre de bois contre laquelle on la frotte énergiquement ; elle passe enfin entre les dents d'un engrenage.

Ce traitement qui modifie la texture de la fibre et lui donne la souplesse du coton, a permis la filature industrielle de la ramie. Les fibres traitées par ce procédé sont également filées par l'artisanat à l'aide d'un rouet dont un exemplaire était exposé.

Enfin, toujours dans la même salle, on voyait une maquette du métier à tisser classique ainsi qu'un assortiment complet de navettes et une panoplie composée des différents modèles de peignes utilisés pour le tissage artisanal.

III. — LES TISSUS.

La longue galerie qui s'étend de la rue Paul-Bert à la rue Fourès était réservée aux tissus. En la parcourant, on voyait défiler successivement — drapées sur des mannequins schématiques en osier, pendues aux murs, amoncelées en piles, ou tendues en écharpes multicolores — les étoffes fabriquées à partir des différentes fibres locales.

En entrant, le visiteur était d'abord attiré par le déroulement somptueux des soieries : soieries unies, rayées, brodées ou imprimées — les premières fabriquées en Indochine suivant cette

technique —, aux dessins variés et aux coloris chatoyants qu'exposaient la « Société Franco-Annamite pour l'Industrie de la soie », de Nam-dinh, et les Etablissements Delignon, à Phu-phong (Annam). Douppion de fabrication artisanale de Thai-binh. Tussor mixte soie et kapok. Etoffe en soie écrue dite « choi van ».

Plus loin se trouvaient les tissus mixtes d'habillement en ramie associée à la soie, au coton ou au jute, dont la production, activement poussée, atteint pour le seul Tonkin 60.000 mètres par mois.

Farmi les exposants de ce secteur le jury a plus particulièrement distingué M. Nguyễn-van-Thuc et M^{me} Pham-thi-Ty, tous deux de Hadong, qui pour leur toile fine en ramie et coton reçurent respectivement le 1^{er} et le 3^e prix de la section. Des récompenses furent également décernées à MM. Nguyễn-van-Quang, de Hadong (2^e prix), et Tran-duc-Ngan de Namdinh (4^e prix) qui présentaient des tissus mixtes ramie-coton de grande consommation.

Le visiteur arrivait ensuite au stand du kapok abondamment fourni en couvertures, tricot multicolores, foulards, pull-overs et gilets. De grandes pièces de tissus d'ameublement blanc crème, orange ou bleu marine pavoisaient le mur. Sur des mannequins, des manteaux de femme et des robes annamites en kapok pur attiraient le regard des élégantes.

Une pancarte rappelait au public que l'Administration s'efforce actuellement de lancer sur une grande échelle la fabrication des couvertures en kapok. On escompte que dès janvier 1944 le traitement de cette fibre fera travailler 50.000 artisans et 10.000 métiers, permettant la production mensuelle de 30.000 couvertures et de 10.000 gilets.

Le fond de la galerie était occupé d'un côté par des vitrines réservées à l'Inspection générale des Mines et aux divers pays de l'Union, de l'autre par les étoffes de fabrication familiale (folklore).

L'Inspection générale des Mines présentait les essais de tissage faits avec les fibres écrues, dégoommées et blanchies, ou cotonisées de diverses plantes textiles : ramie, kapok, sida, chanvre, polompong, agave, préal, mûrier, ananas.

Dans la vitrine réservée au Tonkin on remarquait les tissus de belle qualité obtenus par un artisan de Hadong, M. Nguyễn-van-Yên à partir

de la fibre d'une plante commune, le *figus etherophylla*.

Le Laos exposait des jupes en fils de soie lamées argent et or, des écharpes *khit* et une collection de pièces fabriquées par l'atelier de tissage de Pakse : jupes *mi*, écharpes et cravates en soie.

Le Cambodge avait envoyé des sarongs et des sampots en soie ; des tissus de Kassutin et des écharpes de Takeo en kapok.

En face des vitrines s'amoncelaient les tissus aux vives couleurs et les costumes dont se parent traditionnellement aux jours de fête les Thaïs, les Cambodgiens et les races de la Haute-Région : écharpes lamées ou brodées de Savannakhet et de Sam-neua, sarongs chatoyants de Vientiane, sampots de Takeo et du haut pays de Vinh, jupes du Tran-ninh et de Sam-neua, couvertures de Savannakhet, etc...

Près de la sortie de dégagement donnant sur la rue Fourès des comptoirs de vente avaient été dressés et les acheteurs se pressaient nombreux autour des diligentes et affables vendeuses.

★★

Telle est brièvement décrite, cette remarquable exposition des textiles qui, malgré les événements dont Hanoi a été récemment le théâtre, connut le plus vif succès.

Elle a fait connaître au grand public les résultats que l'artisanat, guidé et stimulé par les services administratifs a pu obtenir en dépit du blocus, dans un domaine d'une importance primordiale : celui du vêtement. Si la crise ne peut être considérée comme résolue du moins le point critique est-il dépassé et l'on est en droit d'espérer que dans un proche avenir les quantités de tissus mises à la disposition de la population seront suffisantes pour couvrir les besoins les plus urgents.

Il nous faut remercier les organisateurs et plus particulièrement M. Godot, ingénieur de l'Inspection générale des Mines et de l'Industrie, chef de la Section des Textiles, de cette magnifique synthèse qui témoigne de la vitalité de l'Indochine dans l'ordre économique.

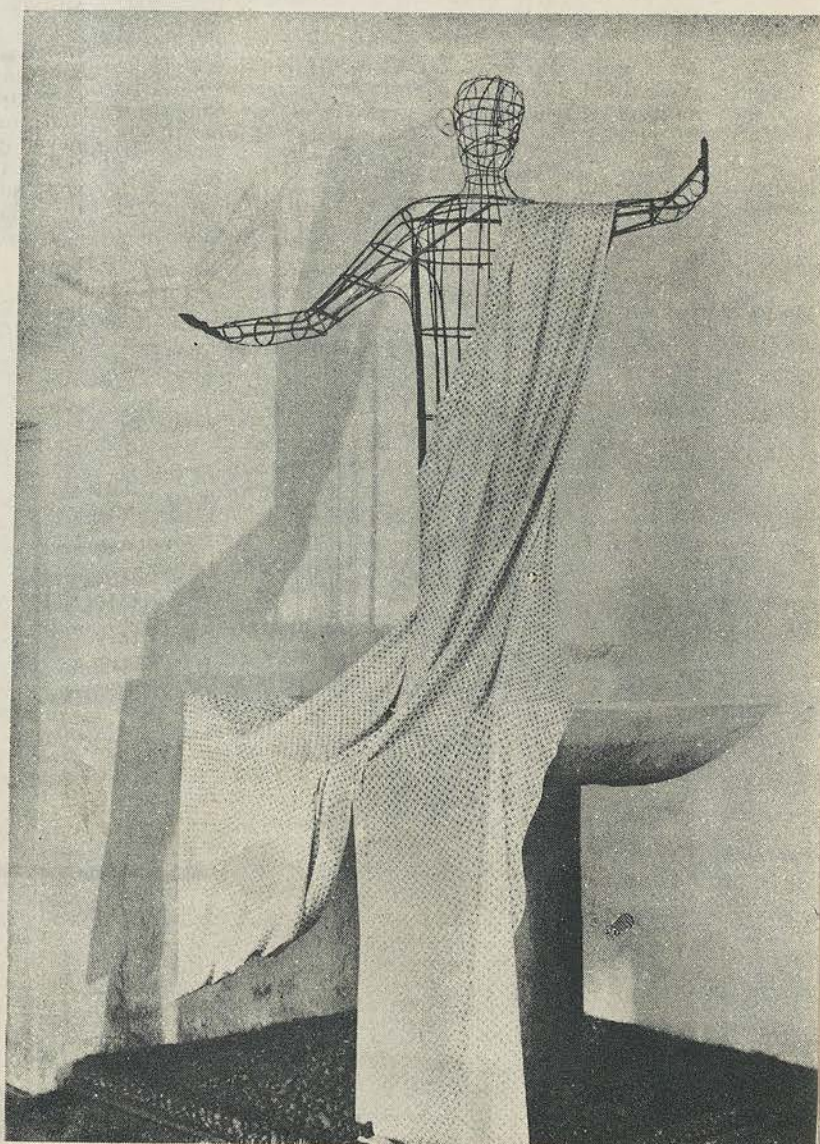
Quant à la présentation, elle fut digne de tous les éloges. M^{me} Perriand et M. Mercier, qui en étaient chargés, ont su composer avec des matériaux disparates un ensemble logique, coordonné et harmonieux à la fois.





Carte indiquant la répartition de l'Artisanat du Textile. Les disques indiquent pour chaque province l'importance relative de cet artisanat.

Au premier plan, balle de Kapok en bourre et des filés de Kapok.



Tissus industriels.
Présentation de Soieries
imprimées (Salle d'honneur).

Gilets en kapok de fabrication artisanale, en teinte naturelle, à droite, et teints en cu-nâu, à gauche.

Ces gilets, dont la production de plusieurs milliers de mètres est attendue dès le début de janvier, sont vendus à des prix variant de 4\$ à 7\$ l'un par la Société des Textiles du Tonkin, sous le contrôle du Service Economique local.



Tissus de grande consommation.

Stand du Kapok.



TOURISME DE CIRCONSTANCE

par Madeleine ALLOUARD

LE Français, dit-on, n'est pas voyageur. Et, cependant, ce serait la crise des transports qui aurait peut-être, à la longue, l'effet le plus démoralisant sur notre petite société coloniale.

Je ne parle pas, évidemment, pour les casaniers-nés, ceux qui s'affolent toujours à la seule pensée de perdre leur toit de vue. Non ! Mais pour l'honnête majorité d'entre nous pour qui, ni l'amour du sport, ni l'intérêt des cartes, ne sauraient remplacer « la bonne balade » de fin de semaine que l'on faisait généralement en auto ou en autocar : bain de grand air, horizons nouveaux. Car point n'est besoin d'être grand intellectuel ni fin artiste pour apprécier ce que Dame Nature offrait si simplement au sous-préfet de Daudet, couché tout de son long dans l'herbe fraîche, une pâquerette au coin des lèvres...

Pour ceux-là, donc, les difficultés d'évasion sans cesse croissantes représentent, j'en conviens, une réelle privation. Quoi d'étonnant à ce que les caractères s'aigrissent à ce régime, et que la figure du voisin, aussi avenante soit-elle, finisse un jour ou l'autre par tourner à l'obsession ?

Mais si les buts de promenades n'ont pas changé, à nous, maintenant, de découvrir les moyens de locomotion appropriés, et s'ils sont moins rapides et confortables que ceux d'antan, de nous y adapter.

Et puis, le grincement de la charrette à bœufs qui vous berce, doucement allongé, par les chemins creux, est-il après tout, tellement plus fatigant que le ronronnement d'un moteur qui avale les kilomètres, sans reprendre haleine ?

Forte, donc, de ces principes, je répondis par l'affirmative au message d'une amie du Tonkin, de passage à Saigon, et qui me disait à peu près ceci : « Je ne connais rien du Cambodge, je dispose de trois jours, est-ce la peine que je vienne vous rejoindre à Kompong-cham ? »

Trois jours ? Presque le temps de partir pour une expédition !

Elle débarqua à midi et, à 5 heures, nous prenions la chaloupe de Kratié.

C'était une petite dame charmante, pleine d'enthousiasme et de bonne volonté.

Une foule bariolée avait déjà pris possession du pont et s'installait pour la nuit, se groupant par race, d'instinct : ici, les commerçants chinois qui, partout où je les ai rencontrés en voyage, m'ont fait penser à ces commis-voyageurs qui sont en wagon comme chez eux, quittent sans tarder col, cravate et chaussures. Les Chinois, eux, se donnent de l'air en roulant leur chemise de coton sous leurs aisselles. Ils sont, au demeurant, bruyants mais bons garçons.

À côté, un groupe coloré de Cambodgiens (peaux brunes des campagnards râblés, et sarongs de couleurs vives), entoure de respect trois bonzes jaunes qui voyagent, accompagnés de leurs bonzillons. Comparés aux Chinois, comme ils sont réservés et silencieux !

Puis voici les Annamites qui se tiennent à l'écart : silhouettes minces des femmes aux gestes menus, petits enfants à peau blême, coiffés

pour la circonstance d'invraisemblables petits chapeaux.

Plus loin, enfin, les Malais : toques de velours et sarongs quadrillés.

Précédées de Sâ, notre boy cambodgien, nous nous frayons un passage, tant bien que mal, enjambons des corps d'enfants déjà étendus sur des nattes. Mais comme, dans ce bon pays du Cambodge, tout finit toujours par s'arranger au mieux, chacun y mettant du sien, nous nous trouvons bientôt installées à l'avant du bateau, dans l'enceinte minuscule « réservée au service », assises sur nos matelas, comme deux rochers environnés de petites rigoles de soupe grasse — souvenir du dîner de l'équipage —, au pied du « taïcong ». Mais que nous importe ! Déjà nous planons, perdues dans la contemplation d'un de ces couchers de soleil tropicaux, toujours si fugitifs, qu'ils semblent bousculés par la nuit, prennent à peine le temps de déployer leurs écharpes de pourpre et d'or, teintent à toute vitesse les nuages de mauve puis, sans attendre, replient bagages, éteignent leur féerie, et vous laissent dans le noir.

On vint nous prévenir de vouloir bien hâter notre repas, le bateau ayant, vu les circonstances, renoncé à s'éclairer la nuit, et Sâ nous apporta une côte de porc aux haricots, apportée dans un gamelon, et réchauffée à la « cuisine » du bord.

À regret, nous redescendîmes des nues vers le pont gras de soupe, mais la petite dame pleine d'enthousiasme et de bonne volonté déclara : « J'ai une faim de loup » !

Un rot lui répondit.

Le « taïcong », âme simple et ventre satisfait, n'y mit certainement pas de malice, mais ce fut le trait qui fit, une seconde, vaciller l'optimisme de la troupe. La petite dame repoussa son assiette, et dit sur un ton qui se voulait détaché, qu'elle s'était trompée, qu'elle avait sommeil seulement.

L'honneur était sauf. La face était sauvée. Elle allait pouvoir, dorénavant, affronter victorieusement les périls de la route.

Une heure plus tard, tout dormait à bord et, seul, le petit bateau avançait sur l'eau sombre, au martèlement de sa chaudière essoufflée, et coiffé d'un panache d'escarbilles lumineuses.

Les rives défilaient, plates et monotones, dressant de temps à autre contre le ciel la silhouette noire d'une paillote, ou bien s'illuminaient un instant à la clarté d'une flambée de bois sec qui écartait les moustiques des bœufs, massés devant la maison.

Nous fîmes du bois deux fois pendant la nuit, et les appels des coolies qui se passaient les bûches de mains en mains avant de les lancer avec un bruit sourd contre la chaudière, ne parvinrent pas à éveiller le bateau endormi.

À 5 heures du matin, le « taïcong » nous tira d'un sommeil profond en annonçant : « Chumnik ! ». C'est là que nous descendîmes.

Faisant passer de bras en bras nos matelas, notre panier cuisine, enjambant des corps enroulés dans leur couverture comme des momies, nous débarquons tout en bas de la berge très en pente et fort glissante. L'aube vient, heureuse-

ment nous tirer d'affaire en facilitant l'ascension de notre matériel et de nos personnes, par le petit escalier de terre battue.

Il faut, maintenant, nous mettre en quête de trois « remorques » en état de faire les vingt kilomètres qui nous séparent de Chhlong par la piste de berge. Laissons à Săn ce soin et allons, en attendant, prendre le thé chez le chef du village.

L'homme est absent, mais la femme aussitôt s'empresse, et va quérir la meilleure natte de la maison. Une partie du village stationne déjà « pour voir », au bas de l'échelle-escalier qui accède à la maison sur pilotis. Mais cette curiosité ne prend jamais, ici, un caractère de familiarité encombrante : c'est de l'intérêt plutôt, qui reste toujours déférent et accueillant.

Enfin, voici nos « remorques » !

Ce genre de locomotion, si typiquement cambodgien, et qui tient du traineau et de la balançoire de la foire de Neuilly accrochée à un vélo, semble avoir été inventé pour ce peuple gai, qui adore les attractions. La sélection des « coolies-lemoques » s'est faite d'elle-même, le métier demandant quelques aptitudes physiques qui en font presque des « sportifs »... Le petit chapeau de jonc tressé, crânement posé sur l'oreille, boucles au vent, fleurs au guidon, ces nouveaux Rois de la Pédale affectent volontiers des allures d'affranchis. Pour peu que la route s'y prête ou que la concurrence les y pousse, ils mènent leur équipage au train de course, sans soucis de leurs passagers, entassés derrière, dans la nacelle.

Au besoin, les « remorques » tiennent aussi lieu d'agents de publicité et d'hommes-sandwich. Une troupe de danseuses est-elle de passage ? Vite, une demi-douzaine de petites actrices costumées, fardées de blanc, coiffées du haut « mokot » d'or y prennent place, deux cymbales et une flûte stridente les accompagnent, qui se chargeront d'attirer l'attention des plus indifférents, et en route pour le tour de la ville ! S'agit-il d'une troupe théâtrale ? Des affiches habillent alors la « remorque », les cymbales sont encore de la fête, on y joint un tambour, et les programmes sont distribués à la volée, dans le vent de la course...

Quant à nous, étant gens de qualité, nous prenons place, chacun dans une « lemoque », Săn, émergeant des nattes et des paniers, fermant la caravane. La piste est si mauvaise qu'il nous faut avancer en file indienne, à la vitesse très modérée de nos cyclistes qui évitent comme ils peuvent, les trous et les fondrières laissés par la décrue. Le soleil est voilé, il ne fait pas trop chaud, et la pluie récente nous vaut un chemin sans poussière.

Une vraie promenade à travers un pays béni des Dieux !

Tout en bas des berges escarpées, le Fleuve, dispensateur de richesse et d'opulence, traîne aujourd'hui ses eaux grises et paisibles, sous un ciel couvert, entre des bancs de sable blanc.

Il dort, calme et débonnaire, attendant son heure.

Elle viendra avec les pluies d'été. Suivant alors un rythme immuable, il montera à l'assaut des terres cultivables. De ces épousailles fécondes, la terre sortira régénérée, enrichie de limon, et débarrassée des parasites et mauvaises herbes qui, en d'autres lieux, gênent le travail du paysan. Mais au milieu de tant de félicités, la province de Chhlong connaît encore une faveur spéciale, celle de posséder un sol au pourcentage parfait de sable et d'argile (un peu trop de sable en amont, un peu trop d'argile en aval...). Enfin, jus-

te ce qu'il faut d'argile pour conserver au sol l'humidité suffisante.

Rien d'étonnant à ce qu'ici, tout respire l'insouciance et la joie de vivre ! Tout y est vert. Les maisons perchées, qui longent la berge de façon presque ininterrompue, s'entourent de bananiers opulents, de manguiers sombres, de pamplemoussiers. En retrait, les cultures. La terre généreuse permet d'en mener trois de front : le coton (qui place la province en tête des producteurs de coton d'Indochine), le maïs et le tabac, que la population, sans se fatiguer, récolte suivant les saisons.

N'avez-vous jamais vu des Cambodgiens semer le maïs ?

Point de ces attitudes courbées vers le sol, qui invoquent le « dur labeur des travaux des champs ». Non ! Une simple petite promenade de trois femmes, à travers champs, qui marchent l'une derrière l'autre, la première tenant un long bâton dont elle fait, tout en marchant, de petits trous dans la terre grasse, la seconde y laissant tomber quelques graines de maïs, et la troisième, du pied, refermant les trous.

Rien de plus simple, quel heureux pays !

Les femmes, à cette heure matinale, sortent des maisons, porteuses du bol de riz qu'elles vont distribuer aux bonzes, déjà alignés sur le chemin. Ils vont ainsi, de porte en porte, cortège jaune d'or. La pagode est proche, au bout d'une allée de « kokis » élancés comme des peupliers, et sous l'ombre épaisse des manguiers, effilée, quille en l'air ; la longue pirogue de course attend la prochaine Fête des Eaux.

Plantations horizontales de kapokiers sur la rive opposée.

L'allure de nos cyclistes ralentit progressivement avec la chaleur qui monte. La piste est mauvaise, le matériel à bout de souffle, et la solidité douteuse des pneus, recousus à gros points de ficelle, nous est un étonnement, renouvelé à chaque cahot. Comment tiennent-ils encore ? Mais ils tiennent, c'est un fait, du moins pendant les six premiers kilomètres. Puis c'est la crevaillon prévue, qui nous laisse tout loisir de marchander des pamplemousses, de découvrir chez l'épicier chinois des crayons de couleurs introuvables dans les capitales, de manger enfin de ces bananes tapées, humectées d'eau salée, puis grillées sur la braise, embrochées quatre par quatre sur une lamelle de bambou, et que les femmes vous offrent tout le long du chemin.

Nous repartons, mais à quelques kilomètres de là c'est une chaîne qui saute. Attroupement des villageois ; échange de salutations et de considérations d'ordre général sur le temps qu'il fait et sur l'état de la piste.

Nouveau départ, nouvel arrêt cinq kilomètres plus loin : là, c'est un cours d'eau très encaissé qui coupe la piste pour se jeter dans le Mékong. Il n'y a point de pont, mais un sampan nous attend tout en bas, sur le bras d'eau. Les rampes d'accès sont raides, il faut donc détacher les « lemoques » des vélos (manœuvre des plus rapides, la remorque ne tenant au vélo que par une... épingle double, de taille naturellement !), puis les descendre à bras, une à une, en s'y agrippant par derrière pour les empêcher de nous entraîner. La manœuvre recommence en sens inverse de l'autre côté, chacun poussant, tirant de toutes ses forces, le véhicule en haut de la pente, ce qui se passe au milieu de la bonne humeur générale.

A 10 h. 30 nous arrivons à Chhlong, certaine-

ment un des plus jolis centres des rives du Mékong, situé au confluent du Prek Chhlong. Nous sommes ici dans un pays particulièrement forestier, et le poste lui-même ressemble à un parc de vieux arbres majestueux qui abriterait des maisons de bois cossues, souvent égayées de bougainvilliers grimpants, de cannas multicolores.

Déjeuner et sieste tout au bord de l'eau, sur la maison flottante du Service Forestier.

Mon intention est, d'ici, de redescendre le fleuve pendant la nuit, jusqu'à Prekkak, sur la rive droite, puis de regagner Kompong-cham en faisant le détour par la forêt de Dar. J'avais donc fait le nécessaire, il y a quelques jours, pour qu'on nous trouve ici un grand sampan et six rameurs. Tout est prêt. Nous avons donc le temps avant de repartir, de remonter le Prek Chhlong sur quelques kilomètres pour voir les radeaux de bois, car c'est par Chhlong que passe toute la production forestière, très importante, de la province.

La rivière est peu large, très rapide, resserrée entre des berges boisées. Des radeaux sont en train de se former, longs généralement de 80 mètres, sur lesquels habiteront les convoyeurs pendant les semaines que durera la descente jusqu'à Saigon.

A ses richesses forestières, la région ajoute aujourd'hui celle de ses pêcheries. L'huile de poisson se vend bien, si sa fabrication gêne quelque peu, à certains endroits, l'odorat du touriste. Sur un emplacement dégagé du bord de l'eau, les poissons dépecés et exposés au soleil serviront pour la saumure, les déchets seuls, chauffés dans des fours très rustiques creusés à même le sol, étant réservés à la fabrication de l'huile.

Lorsque nous regagnons notre maison flottante, les bancs de sable déjà sont roses, et les lointains boisés, estompés de brumes légères. Une heure plus tard nous quittons Chhlong au fil de l'eau, par le clair de lune. On ne pouvait rêver plus romantique !

Nous avons devant nous, maintenant, environ six heures de descente, plus de temps qu'il n'en faut pour attraper le camion chinois de 7 heures du matin au village de Prekkak. Je décide donc, pour que la fête soit complète, de nous faire arrêter à hauteur de la plantation de Prekkak : il y a là une haute falaise par où on arrive par un petit sentier que je connais bien pour l'avoir pratiqué plus d'une fois, il y a des années, et je me réjouis à la pensée de faire admirer à la petite dame enthousiaste la vue magnifique qui s'étend de là-haut sur le fleuve, qui fait un coude à cet endroit.

Sans bruit, nous glissons au rythme de nos Malais qui rament debout. Il semble que nous soyons parfaitement seuls sur la surface de l'eau. Des voix, très distinctes, portées sur la nappe argentée, nous parviennent des rives noires.

Sân ronfle déjà à l'arrière. Il fait frais. Nos hommes rament sans effort, se relayant souvent, et viennent alors allumer une cigarette au brasero qu'ils entretiendront toute la nuit.

Vers minuit, la lune me réveille. Les Malais rament toujours, causant à voix basse, et le sampan avance par saccades imperceptibles. Devant nous on distingue déjà très nettement la falaise noire de Prekkak, mais le ciel, si clair au départ, s'encombre vers la droite, de gros nuages menaçants. Une heure plus tard il ne reste plus trace de clair de lune, et nous naviguons au milieu d'une nuit d'encre.

Que faire ? Escalader la falaise comme prévu, et tenter notre chance en comptant sur une éclaircie ? Ou bien abandonner, et continuer notre chemin ? Après délibération, nous optons pour la première solution.

La recherche de l'appontement, puis l'accostage, se font à tâtons ; quant à l'amorce du sentier, impossible de la trouver tant il fait noir ! Nous décidons donc, pour commencer, de grimper jusqu'à une lumière qui brille à mi-côte de la berge, et là de demander notre chemin. Mais toute cette obscurité n'inspire, visiblement, pas confiance à nos Malais, dont deux acceptent, sans enthousiasme, de nous escorter avec des torches de résine.

Il est 2 h. 30 du matin...

Nous partons. Je prends la tête, la petite dame suit, nos porteurs de torches, par prudence, fermant la marche, sur nos talons. Tout en escaladant la berge à l'aveuglette, nous essayons de les rassurer, mais c'est peine perdue ; l'obscurité leur est hostile, peuplée d'embûches, des fantômes vont surgir, des pirates nous attendent... Là-haut, la petite lumière disparaît et repaît suivant les aspérités du terrain, mais nous en approchons. Quand, tout à coup, nous débouchons sur un terre-plein, un fantôme, un vrai, se dresse brusquement devant nous, lève les bras au ciel, pousse un cri perçant, et disparaît dans la nuit ! Nous nous arrêtons, interloqués. Mais à la lueur des torches qui tremblent dans les mains des porteurs, nous distinguons la masse sombre d'un hangar... dont nous avons dû mettre en fuite le gardien qui nous a pris pour des pirates !

Cinquante mètres plus loin se trouve le village des coolies où, selon l'usage, on joue ferme au « ba-quan », à en juger par les éclats de voix qui nous parviennent d'une chambre éclairée, couvrant mes appels réitérés. Mais, ne me souciant nullement de jouer, à mon tour, le spectre en apparaissant brusquement dans l'encadrement de la porte, je renouvelle patiemment mes appels. Enfin ! On nous a entendu, et bientôt cinquante coolies nous entourent, auxquels la lueur des torches donnent des mines patibulaires.

Un « caporal » se détache du groupe, soupçonneux :

« Qu'est-ce que vous voulez ? »

— Retrouver le sentier qui mène en haut de la falaise.

— Il n'y a plus de sentier depuis trois ans, depuis la route. Pourquoi venez-vous la nuit ? »

Evidemment, la question est logique ! Alors je lui dis qui nous sommes, notre balade, notre désir d'être à Prekkak à 7 heures, ce qui explique notre passage nocturne à la plantation. Mais l'homme ne paraît pas convaincu de ma bonne foi, et ne s'apprivoise que lorsque je lui demande un crayon et du papier pour écrire, séance tenante, un mot d'excuses au Directeur, au cas où notre incursion lui serait rapportée demain. Alors, seulement, il nous offre un guide.

Mais la lune reste désespérément cachée, nos Malais, nous le sentons, n'attendent qu'une occasion pour regagner leur sampan à toutes jambes ; et si le coolie qu'on va nous adjoindre, pris, lui aussi de panique, allait nous planter là dans la nuit noire ?

Non, décidément, mieux vaut renoncer. Et nous redescendons la berge, plus vite que nous ne l'avons montée...

Au village de Prekkak nous abandonnons Sân qui ralliera Kompong-cham avec le matériel, par la première chaloupe. Quant à nous, notre car

chinois étant en panne depuis hier, nous avons la chance de trouver une auto complaisante qui nous fait faire les 12 kilomètres de route jusqu'à l'embranchement où nous attend une voiture à cheval, louée pour la circonstance, et qui nous transportera à travers la forêt, sur 25 kilomètres, jusqu'à la grand-route de Kompong-thom à Kompong-cham.

A l'embranchement du chemin forestier, une surprise nous attend : notre voiture — une petite carriole large et basse, montée sur pneus d'auto bourrés de paille — est bien là, exacte au rendez-vous, mais garnie... d'un matelas et d'un drap ! Touchante attention de nos braves Cambodgiens. Et c'est en cet équipage, tels des Rois Fainéants, que nous prenons la piste, douce et sans heurts, sous les hautes cimes des arbres qui filtrent le soleil matinal, mollement étendues, les jambes pendantes. L'illusion, malheureusement, dure peu, car le canasson n'y met pas du sien : l'herbe est tendre, il est vrai, au bord du chemin, mais il semble surtout qu'il ait décidé en son âme de bourrique, qu'une voiture, deux femmes, un matelas et un conducteur, formaient une charge disproportionnée à sa faible échine. Voilà pourquoi nous avons terminé la promenade à pieds,

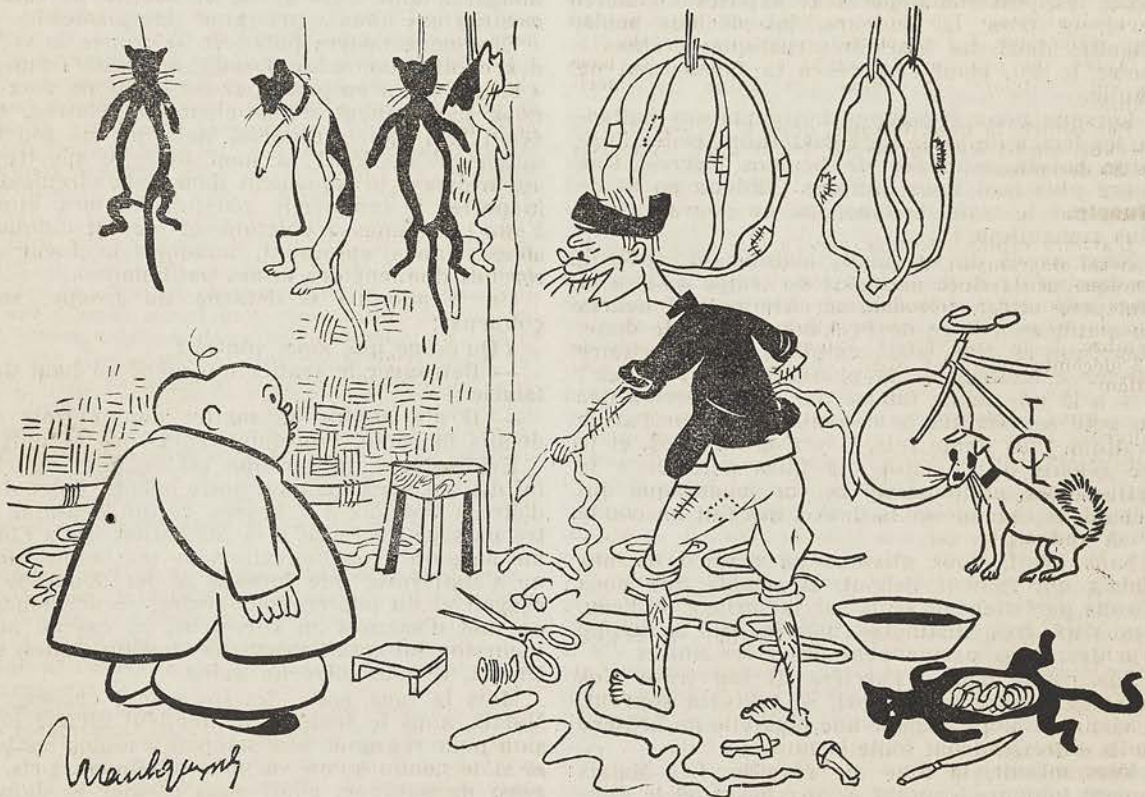
et comme nous ne sommes pas rancunières, en donnant même la main au cheval, dans les montées.

Au croisement des pistes forestières de Dar, quelques charrettes à bœufs avaient fait halte, la population trouvant là, en pleine forêt, une « sala » pour s'abriter, un puits d'eau potable, et de l'herbe pour les bêtes. Heureuse initiative du Service Forestier qui, en fixant ainsi les lieux de campement des paysans en déplacement, circonscrit d'autant les dangers des feux de brousse.

Le son des clochettes de bois, au cou des bœufs dételés, s'élevait des taillis, les femmes, déjà, avaient allumé du feu sous les marmites, entre trois grosses pierres...

Vers midi nous avons atteint la grand-route et devons y attendre le premier véhicule qui passerait ; il ne nous restait que 40 kilomètres à faire. Ce fut un camion de bois qui passa. La famille entière du chauffeur en peuplait déjà la cabine, avec une demi-douzaine de régimes de bananes. Les régimes furent transportées vers l'arrière, où trois coolies eurent mission de les maintenir sur la balle de bois, les femmes prirent les enfants sur leurs genoux, on se tassa en riant, et c'est ainsi, sans histoire, que se termina notre voyage.

HUMOUR ANNAMITE



LÝ TOÉT : « On m'a dit que les Messieurs de l'Occident utilisaient les boyaux de chat pour faire des cordes de violons. Eh bien, moi j'en fais des chambres à air. Labbé n'a qu'à bien se tenir ! Si je n'ai pas le premier prix au Concours de l'Artisanat avec ça, c'est qu'il n'y a pas de justice ! »

La semaine DANS LE MONDE

DU 24 DÉCEMBRE 1943 AU 3 JANVIER 1944

Pacifique.

L'aviation nipponne a poursuivi ses attaques contre les bases avancées alliées suivantes :

- L'île Makin, le 20 décembre, dans l'archipel Gilbert ;
- Les têtes de pont du cap Merkus et l'île de Pilelo, en Nouvelle-Bretagne, les 21, 22 et 23 décembre ;
- Finschaffen, en Nouvelle-Guinée, le 28 décembre.

De son côté, l'aviation américaine a bombardé :

- Les îles de Mille et de Taroa, dans l'archipel Marshall, les 19, 21, 29 et 30 décembre ;
- Les bases d'Alexis et de Manokawari, en Nouvelle-Guinée, respectivement les 20 et 30 décembre ;
- Rabaul, les 24, 25 et 28 décembre ;
- Buin, dans l'île Bougainville, le 28 décembre ;
- Enfin les îles Shortland et de Nouvelle-Irlande, les 28 et 29 décembre.

Sur terre, des détachements de fusiliers marins américains ont établi une nouvelle tête de pont en Nouvelle-Bretagne, le 26 décembre, aux approches du cap Gloucester, à l'extrémité occidentale de l'île.

Après une semaine de combats acharnés, la base aérienne nipponne est tombée aux mains des Américains.

Par contre, la base d'Arawe, dans le secteur du cap Merkus, aurait été reprise par les troupes japonaises le 30 décembre.

Russie.

L'avance rapide effectuée par l'armée soviétique du général Bagramyan, dans le secteur de Vitebsk, a été quelque peu freinée par la violence des contre-attaques allemandes. Gorodok, dernière gare importante sur la ligne Nevel-Vitebsk, a été occupée le 22 décembre et la voie ferrée Vitebsk-Polotzk coupée le 28 décembre, isolant ainsi, en partie, la forteresse allemande de Vitebsk.

Dans le secteur de Kiev, après cinq semaines de combats acharnés, les troupes soviétiques ont repris l'initiative et percé le front allemand sur une longueur de 75 kilomètres entre Radomysl et Fastov. Depuis, les colonnes motorisées du général Vatutin, dans une poussée rapide, ont réoccupé la ville de Radomysl, le 26 décembre ; les gares de Korosten, Jitomir et Kazatin, les 29 et 31 décembre, sur la ligne Léningrad-Odessa ; enfin la ville de Skvira, le 29 décembre, à 50 kilomètres au sud-ouest de Fastov, débordant ainsi la forteresse allemande de Belaya-Tserkov, l'un des points de défense avancés de la frontière roumaine.

Dans la boucle du Dniepr, l'offensive du général Ivan Koniev a marqué un temps d'arrêt. Seuls quelques progrès ont été réalisés dans le secteur de Krivoï-Rog où les troupes soviétiques tentent d'opérer leur jonction avec l'armée du général Malinovsky, combattant dans la région de Nikopol.

Italie.

Les combats sur ce front semblent avoir atteint leur point mort. Aucune avance notable n'a pu être effectuée sur toute sa longueur, en dépit de l'arrivée de renforts canadiens, hindous, italiens et français. Seuls quelques villages environnant la ville d'Ortona ont été occupés par les troupes de la VIII^e Armée britannique.

EN FRANCE

25 décembre. — Le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, a prononcé la veille de Noël l'allocution suivante :

Français, pour la quatrième fois la France célèbre dans l'épreuve, dans la tristesse, un Noël de guerre. Les événements obligent à donner à mes vœux l'accent d'une suprême exhortation.

Ce soir, je m'adresse à vos cœurs de Français. Entendez votre Chef, qui ne veut être, dans le grave et solennel silence de cette veillée, qu'un Français qui souffre comme vous, avec vous. Noël est une fête de famille. Dans les camps, un million des nôtres ont le cœur meurtri par une longue captivité. Je pense à tous ces foyers où manque la présence protectrice du père vers lequel sont tournés tant de visages d'enfants et de regards d'épouses et de mères.

Noël est la fête de la Nativité, et la mort plane sur le monde entier, et la France subit chaque jour l'épreuve cruelle et l'immense misère des bombardements sous lesquels nos villes s'écroulent, jetant sur les routes ceux qui ont échappé au massacre. Malgré tant de désastres, je garde la foi dans l'avenir de la France et je vous supplie, Français de renoncer aux stériles discussions, aux vaines rivalités et aux haines mortelles. Dans le malheur qui nous accable, tendons-nous une main fraternelle.

Français, écoutez un homme qui n'est là que pour vous, et qui vous aime comme un père. Une fois de plus, je vous adjure de penser par-dessus tout au péril de mort que courrait notre pays si sur lui s'abattait la hideuse guerre civile ou si triomphait le communisme et sa barbarie païenne. Croyants, sceptiques ou indifférents, accueillez ce soir cet ultime avertissement.

Mais ne finissons pas cette nuit de Noël sur une si douloureuse perspective. Je veux encore affirmer devant vous et avec vous mon espoir. Nos prisonniers sont loin, ils retrouveront leurs foyers. Nos villes sont détruites, nous les reconstruirons. Nos misères sont immenses, mais la tempête passera et les Français recommenceront à s'aimer. Héritiers d'une vieille civilisation, fiers de notre passé, dédaigneux des menaces qui voudraient nous rayer du nombre des Grandes Puissances, nous pouvons hautement proclamer notre volonté de vivre, notre foi en l'avenir et l'espoir que la paix sera rendue un jour aux hommes de bonne volonté.

30 décembre. — On annonce que M. Lucien Romier, ministre d'Etat, a donné sa démission qui a été acceptée.

Des décisions viennent d'être prises dans le sens de la réorganisation et du renforcement du ministère de l'Intérieur, à qui incombe la charge d'assurer la sécurité publique, réorganisation et renforcement qui ont pour but de donner aux services placés sous la haute autorité du chef du Gouvernement, ministre de l'Intérieur, des moyens de coordination et d'action plus efficaces.

Un poste de secrétaire d'Etat à l'Intérieur a été créé. Il sera assumé par Marcel Lemoine qui a su faire preuve, dans les délicates fonctions de préfet régional à Marseille, de toutes les qualités de compétence et de fermeté que requiert la fonction à laquelle il est aujourd'hui appelé.

M. Joseph Darnand est nommé secrétaire général à la Police en remplacement de M. René Bousquet.

31 décembre. — Les bombardiers anglo-américains, en ce dernier jour de l'année 1943 ont voulu une fois de plus jeter la mort et les deuils sur Paris et sa banlieue.

Selon les premiers renseignements parvenus on déplore déjà plus de cinquante morts dans une seule commune du sud-est de la banlieue de Paris.

— Le secrétaire général à la Jeunesse, dont la charge était confiée à M. Olivier Martin, est supprimé par une loi qui paraît au *Journal Officiel* de samedi et remplacé par un commissariat général.

Un décret publié le même jour nomme M. Maurice Gait commissaire général à la Jeunesse.

1^{er} janvier 1944. — Le Maréchal de France, Chef de l'Etat, a reçu jeudi l'amiral Robert, haut commissaire de France aux Antilles et en Guyane, arrivé mercredi à Vichy. Le Chef de l'Etat a déclaré : « Je suis heureux d'accueillir en vous le symbole de la fidélité française, symbole dont la Marine a toujours été le vivant exemple ».

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

Écho nous dit...

L'Action a publié récemment un intéressant article de M. C. sur l'art du laque. Apprenons d'abord, si nous ne le savions pas, que laque est féminin quand il signifie la matière utilisée, et masculin quand il signifie l'œuvre d'art exécutée avec cette matière. Disons donc : le laque uni de Pékin exige une laque de belle qualité... Telles sont les nuances et les fantaisies de la langue française quand les collectionneurs s'en mêlent. Nous savions déjà, aussi, que Normandie est féminin quand c'est une province et masculin quand c'est un bateau.

M. C. nous apprend également que la laque se trouve en Chine, au Japon et au Tonkin. Et au Cambodge, ajouterons-nous. Si l'on en croit M. Silice, la laque du Cambodge serait de fort belle qualité. Mais reconnaissons que le laque exécuté ici avec cette laque laisse encore, lui, à désirer. Il manque de transparence, de profondeur ; il manque aussi de décors, car l'artisan cambodgien, dans ce domaine, est en voie de progresser plus rapidement que l'artiste, les peintres cambodgiens ne s'étant pas encore révélés.

La revue Indochine a publié un vivant article de M^{me} G. Michel sur la Capture des éléphants ; nous en

reproduisons prochainement de longs fragments. Egalement dans Indochine une série d'articles et d'intéressantes photos sur le Salon Unique de peinture, de sculpture et de laque qui vient d'ouvrir ses portes à Hanoi. Nous avons beaucoup apprécié le rapide résumé de l'histoire de la peinture dans le monde, fait par G. M., encore que les références à l'époque contemporaine soient un peu trop sommaires. Nous apprécions comme il convient la peinture de Oudot, Brianchon et Legueult, mais les donner ou peu s'en faut, comme les principaux représentants de la peinture d'aujourd'hui, c'est pousser un peu loin l'esprit de tendance. Ce n'est pas être désagréable à M. Inguimberty, que nous tenons pour le peintre français d'Indochine le plus original, que de revendiquer pour d'autres peintres que ceux de l'atelier qu'il préfère le mérite d'avoir maintenu les bonnes traditions de la peinture française (nous ne confondons pas traditions de talent, avec routines d'école...). La question vaudrait un article, mais pour que cet article trouve une occasion d'être écrit, nous demandons que le Salon unique vienne à Saigon, sinon à Phnom-penh.

JYNX.

(RADIO-BULLETIN, 24 décembre 1943.)

LA VIE INDOCHINOISE

Réorganisation des études au Tonkin.

L'Université a repris ses cours dans les conditions normales à la rentrée de janvier. Par contre, pour préserver les enfants contre les risques de bombardements éventuels, les établissements d'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire n'ont pas été réouverts à Hanoi et à Haiphong.

Des communiqués successifs ont précisé les conditions de détail dans lesquelles les études vont être réorganisées dans les autres centres du Tonkin et de l'Annam.

Concours de Rédacteurs stagiaires du cadre local des Services Administratifs.

Par arrêté du 11 décembre 1943, M. le Gouverneur Général a décidé d'autoriser à titre exceptionnel les commis indochinois réunissant au moins de dix ans de services effectifs à la date du 1^{er} janvier 1944, à se présenter au même titre que les candidats licenciés au concours qui sera ouvert au cours de l'année 1944 pour le recrutement de rédacteurs stagiaires du cadre local des Services Administratifs.

Le concours dont il s'agit aura lieu dans le courant du 2^e semestre 1944.

Emission de deux nouveaux timbres-poste aux effigies de Paul Doumer et d'Auguste Pavie.

Deux nouveaux timbres-poste à l'effigie l'un, de Paul Doumer, l'autre, d'Auguste Pavie, seront mis prochainement en vente dans tous les bureaux de poste de l'Indochine.

Ces timbres-poste ont une valeur d'affranchissement de 10 cents.

Appel du Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, aux populations franco-indochinoises de la Fédération en faveur des victimes de la guerre en Indochine.

Le Vice-Amiral d'Escadre, Gouverneur Général de l'Indochine, fait appel aux populations franco-indochinoises de toute la Fédération en faveur des victimes de la guerre en Indochine.

En plein accord avec le Président fédéral de la Légion des Combattants et le Comité de l'Assistance Franco-Indochinoise aux victimes de la guerre, le Gouverneur Général décide que dorénavant tous les fonds recueillis au titre des secours aux victimes de la guerre seront, par priorité, réservés aux sinistrés de la Fédération Indochinoise.

Toute collecte effectuée, toute somme reçue sera donc, à moins de stipulation contraire des donateurs, réservée d'abord aux victimes locales jusqu'à ce que soit constitué un fonds fédéral suffisant pour faire face à toutes les éventualités.

La première mesure prise en vertu de cette décision, consiste à verser au fonds de solidarité indochinoise de l'Assistance Franco-Indochinoise aux victimes de la guerre toutes les sommes correspondant à une journée de solde et d'appointements du 4^e trimestre 1943 collectées par les Administrations publiques et la Légion des Combattants, et qui devaient être en principe, affectées au Secours National.

Cette collecte, à elle seule, représente 150.000 piastres environ.

Il s'y ajoute d'ores et déjà les sommes produites par la « Semaine des sinistrés du Tonkin » qui, pour le seul territoire de ce pays de l'Union, se montent à 70.000 piastres.

Il s'y ajoute enfin les sommes dont disposaient par ailleurs les Comités locaux de l'A.F.I.C. sur les collectes et dons antérieurs. Au Tonkin, ces fonds sont actuellement de 30.000 piastres, après les répartitions importantes qui ont déjà été faites aux sinistrés à la suite de chaque bombardement.

Ces premiers versements doivent être accrus dans toute la mesure du possible pour assurer à toutes les victimes nécessiteuses, et quelles que soient les circonstances, les secours d'urgence indispensables.

Le Gouverneur Général rappelle aux Français et aux Indochinois le devoir impérieux de solidarité qui s'impose à eux.

Que tous ceux qui n'ont pas encore souffert des horreurs de la guerre dans leurs vies et dans leurs biens, pensent aux orphelins et aux blessés sans abri et laissent parler leur cœur. Fidèles aux traditions généreuses de la Patrie française, ils se montreront en même temps de bons citoyens de l'Union Indochinoise.

Signé : JEAN DECOUX.

N. B. — Les dons destinés aux victimes indochinoises de guerre peuvent être adressés :

Soit au Gouverneur Général, soit au Trésorier-payeur général de l'Indochine, à Hanoi, en spécifiant qu'ils sont destinés à l'Association Franco-Indochinoise aux victimes de la guerre (A.F.I.C.).

Ils peuvent aussi être remis aux Comités locaux de l'A.F.I.C. de chaque pays de l'Union par l'intermédiaire des Chefs d'Administration locale ou des Administrateurs et Résidents chefs de province, ainsi qu'aux présidents des Unions locales et aux délégués provinciaux de la Légion des Combattants et des Volontaires de la Révolution Nationale.

Ils peuvent enfin être transmis aux Comités locaux ou au Comité Central par versements directs aux caisses du Trésor.

La Course Olympique.

La Course Olympique, qui avait pris le départ le 22 décembre à Phnom-penh, a connu un énorme succès sur tout son parcours jusqu'à Vinh où l'arrivée finale s'est déroulée le 29 décembre, devant une foule considérable de spectateurs et la jeunesse scolaire.

Le classement général des équipes est le suivant :

Première : Annam ;

Deuxième : Cochinchine, à 47 minutes de la première ;

Troisième : Armée à 1 heure 1 minute de la première ;

Quatrième : Cambodge, à 3 heures 6 minutes de la première.

La moyenne générale pour le parcours Phnompenh-Vinh atteint le chiffre magnifique de 17 km. 050 à l'heure.

Les résultats de nos concours littéraires.

On sait que le Gouverneur Général a institué un Prix littéraire d'Indochine qui est décerné, tous les

deux ans en principe, au meilleur ou aux meilleurs auteurs d'ouvrages en langue française parus en Indochine.

Parallèlement à cette institution, l'Association Alexandre-de-Rhodes, qui dirige cette revue, organise chaque année des concours littéraires, dotés de 4.000 piastres de prix, dans le but, selon sa formule, de « défendre et d'illustrer la langue annamite », et d'aider les jeunes écrivains à se faire connaître et éditer.

Ces prix sont décernés aux auteurs des meilleurs ouvrages d'imagination ou d'érudition (Prix Gia-Long) ou des meilleurs traductions ou adaptations françaises en quoc-ngu d'ouvrages français (Prix Alexandre-de-Rhodes).

Chacun d'eux comporte, en principe, un premier prix, un second prix, un troisième prix d'encouragement.

En 1943, cent trente-trois manuscrits ont été déposés et examinés par le jury composé de :

Président : S. E. Pham-Quynh ;

Membres : MM. Nguyen-van-Tô, Assistant de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ; Vu-dinh-Hoe, Directeur de la Revue Thanh-Nghi, et G. Pisier, représentant l'Association Alexandre-de-Rhodes.

Voici les résultats de ces concours :

Prix Gia-Long : M. Do-thuc-Vinh, de Hanoi, obtient un troisième prix de 400 piastres pour son roman Bong tre xanh (à l'ombre des bambous).

MM. Nguyen-van-Tai, de Hanoi, auteur d'un exposé sur l'esprit scientifique (Tinh-thân khoa-hoc), et Nguyen-dong-Chi, de Hatinh (Annam), auteur d'un ouvrage d'histoire concernant « Dao-duy-Tu », obtiennent chacun un prix d'encouragement de 200 piastres.

Les autres prix ne sont pas attribués.

Prix Alexandre de Rhodes : Quatre prix d'encouragement de 200 piastres sont attribués à MM. :

Nguyen-trinh-Vuc, de Thanh-hoa (Annam), sur une traduction des fables de La Fontaine ;

Lê-doan-Vy, de Bac-ninh (Tonkin), pour une traduction au livre de G. Bois, Pour un confucianisme nouveau ; ;

Duong-phung Duc, de Hanoi, pour la traduction de Cent pensées de Napoléon.

Ha-mai-Anh, de Namdinh, pour la traduction de l'ouvrage de Amicis Les Grands Cœurs.

Deux prix d'encouragement de 100 piastres sont attribués à MM. :

Tran-doan-Nguyen, de Bien-hoa (Cochinchine), pour la traduction de l'ouvrage de Charles Richat Fais ta vie ;

Tran-van-Nghi, de Paksé (Laos), pour la traduction de l'ouvrage d'André Theuriet Bigarreau.

Les autres prix ne sont pas attribués.

Le montant des prix non attribués en 1943 sera ajouté à celui des prix de l'année prochaine. C'est donc à plus de six mille piastres que s'élève le montant total des prix de littérature annamite qui pourront être décernés en 1944.

La date de remise des manuscrits ou des ouvrages déjà édités a été fixée au 1^{er} mars 1944.

Message du Gouverneur Général aux forces armées de l'Indochine.

A l'occasion du 1^{er} janvier, le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Haut Commissaire de la France dans le Pacifique, Gouverneur Général de l'Indochine, a adressé le message de vœux suivant au Général Commandant Supérieur des Troupes de l'Indochine, au Commandant de la Marine, au Commandant de l'Air en Indochine :

Au seuil d'une cinquième année de guerre, je vous demande d'être mon interprète auprès des forces de l'Armée de Terre, de la Marine et de l'Air et d'offrir mes vœux affectueux à tous ceux qui participent avec autant de vaillance que de discipline à la défense de l'Indochine Française.

Au cours de l'année écoulée, il m'a été, particulièrement agréable de constater le superbe moral et la belle allure des cadres, troupes et unités placés sous votre autorité. J'ai pu de même apprécier en toute occasion l'excellent esprit avec lequel chacun à son échelon s'appliquait à accomplir son devoir si austère soit-il. En remerciant les officiers, sous-officiers, officiers marinières, soldats et marins des services remarquables qu'ils ont déjà rendus à la Fédération, je leur demande de faire preuve à l'avenir de la même vigilance.

Je les exhorte à se consacrer de toute leur force et de tout leur dévouement sous le signe de l'obéissance et de la fidélité à la noble mission qui leur est assignée au nom du Maréchal, Chef de l'Etat. C'est en effet sur cette mission sacrée que repose la sauvegarde de l'Union Indochinoise et son maintien dans la souveraineté française.

Allocution prononcée par le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, le 1^{er} janvier 1944.

FRANÇAIS ET INDOCHINOIS,

En ce jour rituel du 1^{er} janvier, je viens comme chaque année, vous offrir mes vœux et vous faire part de mes espoirs.

Certes, je n'ignore pas que l'année qui se termine fut pour le monde entier, pour la France elle-même, une nouvelle année de larmes, de souffrances et de deuils. L'Indochine n'a pas été épargnée, c'est pourquoi ma pensée va tout d'abord à ceux que la mort a frappés, soit ici soit dans la Métropole.

Elle va aussi aux vivants, je veux parler des êtres chers qui là-bas, en si grand nombre, attendent patiemment, les yeux tournés vers l'Indochine, l'instant où enfin ils pourront vous revoir.

Je viens d'évoquer vos tristesses et vos angoisses. Est-ce à dire cependant que nous devons nous abandonner à la désespérance et au renoncement ? Assurément non.

Au cours de l'année écoulée, malgré des difficultés accrues, en dépit de la rupture des communications, l'Indochine, unie, disciplinée et fidèle, est restée de cœur aux côtés de la Métropole dont elle entend partager le destin.

Repliée sur elle-même, ne recevant de l'extérieur dans l'ordre économique qu'une aide précaire, la Fédération a tenu, et s'est tenue remarquablement, donnant à tous la preuve de sa vitalité, et attestant en toute occasion sa ferme volonté de progresser et de prospérer.

Jamais jusqu'ici nous n'avions connu un effort si unanime et si enthousiaste, jamais encore il ne nous avait été donné de contempler une jeunesse si vibrante, si ardente à obéir et à s'instruire. A aucun moment la collaboration franco-indochinoise n'était entrée à un tel point dans les faits et dans les habitudes.

Tout au long de ma route, au cours de mes multiples tournées dans les cinq pays de l'Union, je n'ai cessé de recueillir les preuves les plus spontanées, de cette collaboration qui gagne chaque jour en profondeur...

Là-bas le spectacle est le même, sous le doux ciel de France, où tirailleurs, artisans, ouvriers et agriculteurs d'Indochine, participent aux épreuves de la Mère Patrie et contribuent à panser ses blessures. Et déjà les premiers sillons des rizières françaises se fécondent dans la Camargue, sous l'effort des bras indochinois.

Ne devons-nous pas puiser dans de tels spectacles, en même temps qu'une juste fierté, une énergie nouvelle pour les tâches de demain ? Sans doute 1944 débute, comme les années passées, sous le signe sanglant de la guerre mondiale. Souhaitons du moins que l'année qui commence voie la fin du grand cauchemar, et marque le début d'une ère nouvelle qui consacrera la réconciliation générale des peuples, tant en Asie qu'en Europe.

Je reste, pour ma part, convaincu qu'aucun ordre européen ne saurait s'édifier sans que la France y

joue à nouveau son rôle séculaire, donc un très grand rôle. J'estime aussi que l'ordre nouveau qui s'instaurera en Extrême-Orient comme dans l'Occident, devra bénéficier du « fait français », et réserver une large place à l'Indochine Française.

Français et Indochinois,

L'an dernier déjà, à pareille époque, je faisais appel au concours total que j'attendais de vous. Plus que jamais aujourd'hui, je vous convie à poursuivre votre labeur opiniâtre dans l'ordre, la discipline et la fidélité.

Cette fidélité, vous la devez à notre Mère Patrie, mais aussi et surtout à celui qui, depuis les jours sombres de juin 1940, a su incarner de façon si lumineuse le génie et les aspirations de la France.

Dieu protège la France et garde le Maréchal !

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES.

TONKIN

Françoise, fille de M. et de M^{me} Fagalde (21 décembre 1943).

Françoise, fille de M. et de M^{me} Cézard (26 décembre 1943).

Jean, fils de M. et de M^{me} Arnaud (27 décembre 1943).

Maryse, fille de M. et de M^{me} Curien (27 décembre 1943).

COCHINCHINE

Gilles, fils de M. et de M^{me} Ferlande (16 décembre 1943).

Liliane, fille de M. et de M^{me} Divi (17 décembre 1943).

Simone, fille de M. et de M^{me} René Guy (17 décembre 1943).

Marie, fils de M. et de M^{me} Mouttapa (18 décembre 1943).

Jacqueline, fille de M. et de M^{me} Lhote (18 décembre 1943).

Danielle, fille de M. et de M^{me} Marty (20 décembre 1943).

Denise, fille de M. et de M^{me} Cotteret (20 décembre 1943).

FIANÇAILLES.

TONKIN

M. Jean Nicolas avec M^{lle} Dang-thi-Nguyễn.

M. Raymond Portejoie avec M^{lle} Geneviève Nguyễn-thi-Xuan.

M. Marcel Lafon avec M^{lle} Madeleine Barthélemy.

M. Georges Clergeaud avec M^{lle} Reine Forcioli.

M. Francis Prentout avec M^{lle} Jeannie Lebourgeois.

M. Quyn-van-Phu avec M^{lle} Anaïs Babin.

M. Max Chaminados avec M^{lle} Georgette Spira.

M. Georges Paris avec M^{lle} Andrée Santini.

M. Jean Noël avec M^{lle} Aimée Lion Cerf.

COCHINCHINE

M. René Meignant avec M^{lle} Odette Paussard.

M. Jules Pham-van-Cang avec M^{lle} Ta-xuan-Phat.

M. Truong-phu-Hô avec M^{lle} Nguyễn-thi-Minh-Nguyêt.

MARIAGES.

TONKIN

M. Tran-duy-Chân avec M^{lle} Paulette Blondé (27 décembre 1943).

M. Robert Bonard avec M^{lle} Jeanne Astier (29 décembre 1943).

M. Edmond Lacoste avec M^{lle} Tran-thi-Binh (29 décembre 1943).

M. René Robert avec M^{lle} Louise Méchard (29 décembre 1943).

M. Cao-van-Hiêu avec M^{lle} Nguyễn-thi-Thai (3 janvier 1944).

M. Dang-tran-Tuyên avec M^{lle} Phung-thi-Phuong-Dung (3 janvier 1944).

COCHINCHINE

M. Roger Even avec M^{lle} Denise Ravelli (21 décembre 1943).

M. Théodore Loussère avec M^{lle} Raymonde Guy-rome (22 décembre 1943).

M. Auguste Ernest avec M^{lle} Léonie Laurette (11 décembre 1943).

M. Alain de Bellevue avec M^{lle} Janine Brodeur (15 décembre 1943).

DÉCÈS.

ANNAM

M. Emile Farez (20 décembre 1943).

TONKIN

Jean Louis, fils de M. Piet (23 décembre 1943).

M. Luong-qui-Lap (25 décembre 1943).

M. Lucien Mattei (25 décembre 1943).

M. André Bissière (26 décembre 1943).

M. Jean, Henri Bladier (26 décembre 1943).

M. Léon Gauthier (27 décembre 1943).

M^{me} Laboudet (27 décembre 1943).

M^{lle} Jeannette Plana (30 décembre 1943).

COCHINCHINE

M. Henri, Joseph, Raymond Le Guidec (16 décembre 1943).

Lucie Eugène, fille de M. et de M^{me} Hubervic (16 décembre 1943).

Denise, fille de M. et de M^{me} Fontaine (16 décembre 1943).

M. René Bride (17 décembre 1943).

Alain, fils de M. et de M^{me} Roumengous (17 décembre 1943).

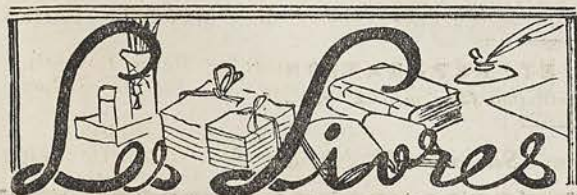
M. Antoine, Mac Coti (20 décembre 1943).

M^{me} Elisabeth Gunepin (20 décembre 1943).

M. Joseph Huynh-quang-Suu (21 décembre 1943).

M. Ferdinand Liot (22 décembre 1943).

Marguerite, fille de M. et de M^{me} Antoine (22 décembre 1943).



SEPT HISTOIRES DE TIGRES

de CRESSON

(I.D.E.O., éditeur — Hanoi.)

Nous sommes de ceux qui pensent que ce nouveau livre du lauréat du second Prix littéraire d'Indochine 1943 est meilleur encore que le premier.

On pouvait reprocher à celui-ci, en effet, par intermittence, certaines défaillances de style et des faiblesses de composition.

Rien d'étonnant à cela, d'ailleurs, puisque de l'aveu même de l'auteur, l'ouvrage était fait d'un recueil de

notes hâtives rédigées « à l'étape » (sans doute sur un de ces sièges de son invention dont le moquait si gentiment et si finement notre confrère *Radio-Bulletin*!).

Le nouveau livre qu'il publie est par contre fort bien composé et le style, manifestement travaillé, ne témoigne que de rares ruptures de souffle.

Et il flotte d'un bout à l'autre tant d'intelligente compréhension et tant de sympathie agissante pour ce pays et ses habitants, qu'il forcerait les suffrages du censeur le plus sévère.

Ce livre mérite à ce titre les plus vifs éloges, même si certains développements philosophiques viennent quelquefois gêner, par endroits, le pittoresque des descriptions, la finesse des notations visuelles, et la vivacité du récit.

Mais ceci est notre avis personnel et ne sera peut-être pas celui de tout le monde.

L'unanimité se fera certainement, en tout cas, sur certains récits, par exemple : le Tigre au rocher, la légende des Van Hai, Tigre et dragon (moins certaines confessions de M. Thanh, assez artificielles...) qui sont parmi les plus réussies et tiendront certainement une place honorable dans la littérature indochinoise.

" CONTES A MES NEVEUX "

par Marguerite TRIAIRE

(I.D.E.O., éditeur.)

M^{me} M. Triaire, qui avait publié l'an dernier les *Contes à Jean François*, nous offre en ces jours d'étreintes des *Contes à mes neveux*.

Il semble qu'elle a et qu'elle aura d'innombrables neveux. Dans huit courts récits, où s'en mêlent le fil d'or d'histoires féeriques et la chaîne plus grise de la morale — et même de la métaphysique —, ils apprendront des quantités de choses oubliées ou ignorées des grandes personnes : pourquoi le coq d'or couronne tous les clochers de France, pourquoi la coccinelle est vêtue d'un satin rouge à pois noirs, et la guêpe d'un corselet de taffetas rayé. Dans ces histoires joliment contées où passent, comme il se doit, lutin et farfadets, génies et fées, sans compter quelques anges, et Dieu le père — qui procède à la création du monde animé en général et du rossignol en particulier —, ils sauront aussi pour quelle raison les yeux de la chèvre sont deux mystérieuses topazes tachetées de gris, et quel rêve inaccessible poursuit le chat, ronronnant devant la cheminée, en suivant de ses yeux d'or ou d'émeraude la danse folle des flammes.

À travers ces histoires — deux d'entre elles se déroulent en Indochine, les autres en France ou dans des pays moins déterminées — souffle un grand amour de toutes choses créées et de toutes les bêtes surtout, qui est bien sympathique. Puissent nos neveux les partager.

Elles sont illustrées de bois bien venus où es farfadets se balancent sur les branches, les chèvres baissent les cornes d'un air de défi et les anges ressemblent à Katherine Hepburn, tandis que le rossignol chante sur un fond d'estampe nipponne.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ENTREPRISES DE DRAGAGES
ET DE TRAVAUX PUBLICS

CIMENT ARMÉ
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
BATIMENTS INDUSTRIELS

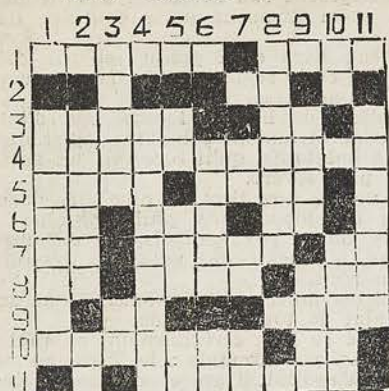
SAIGON

200 — Rue de Champagne

Tél. n° 20615

R. C. Saigon 24

MOTS CROISÉS N° 140



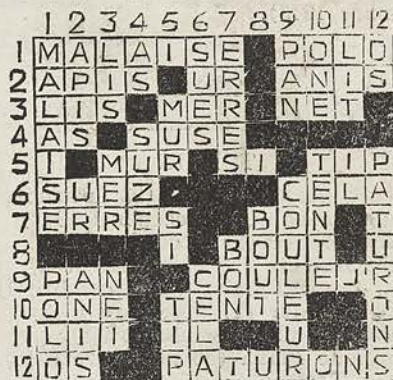
Horizontalement.

1. — Moins cher que la vérité — Trouva une couronne en cherchant des animaux.
2. — Préfixe.
3. — N'enrichit pas les cordonniers — Son père, un jour, la trouva bien changée.
4. — Professe l'optimisme et fonde la morale sur l'idée d'ordre.
5. — Mère d'un dieu à tête d'épervier — Prince qui donna son nom à un ballet.
6. — Préfixe — Véhicule — Pronom.
7. — Cri espiègle — Place — Deux lettres de Dante.
8. — Deux lettres de talon — Mets vulgaire — Objet d'exécration.
9. — Conjonction — Air bucolique.
10. — Précepteur que son élève obligea à mourir — Brille dans l'Iran.
11. — Mourut empoisonné par une plante ombellifère.

Verticalement.

1. — Impossibles à enflammer.
2. — Victime d'un accident à Neuilly — Initiales d'un naturaliste.
3. — Supprimé — Pronom.
4. — Né à La Haye.
5. — Deux lettres de beurre — Dignitaire asiatique — Deux lettres de quoique.
6. — Désigne un peintre, un philosophe et un homme politique — Bout de Balaruc.
7. — Préfixe — Dieu — Fin de verbe.
8. — Philosophe dont le système est la forme la plus rigoureuse du panthéisme.
9. — Terre — Supplice.
10. — Terme musical — Aimait la pluie.
11. — Saxon optimiste.

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 139



COMPAGNIE DES EAUX ET D'ÉLECTRICITÉ DE L'INDOCHINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 95.000.000 DE FRANCS

Siège Social à PARIS : 62 bis, Av. d'Iéna, 16^e arrondissement

:- Direction Générale à Saigon : 72 Rue Paul-Blanchy -:-

Usines Électriques à Saigon, Cholon, Phnompenh, Dalat

ÉTUDES, FOURNITURES ET MONTAGE

de toutes installations électriques particulières et industrielles, hydrauliques et frigorifiques

FOURNITURE, POSE ET RÉPARATION

de matériel d'éclairage électrique, ventilation force motrice, etc...

Registre de Commerce Saigon N° 278

Une salle vaste et confortable

Une projection nette et audible

Des films de choix

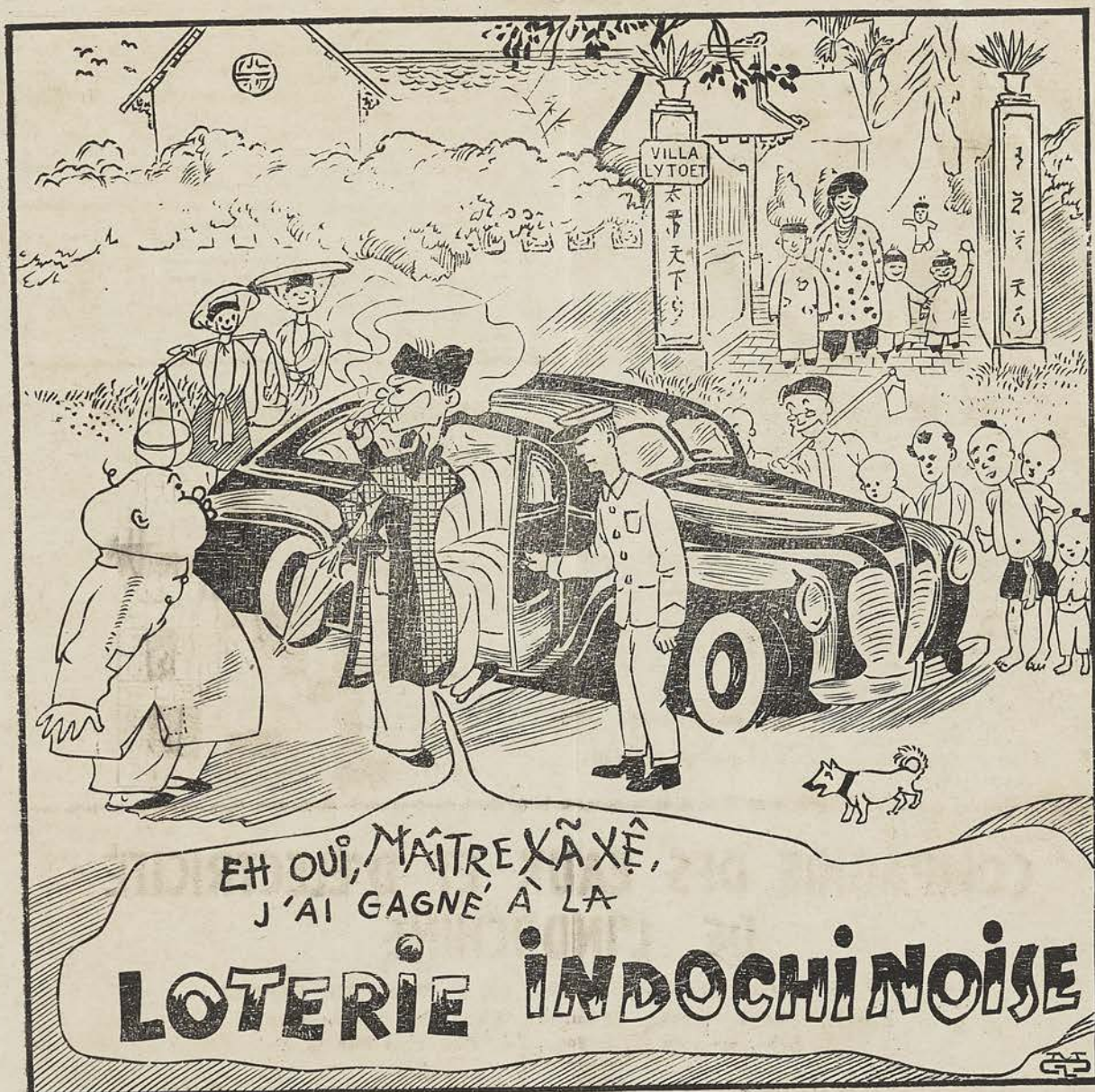
se trouvent au Cinéma

EDENà SAIGON — HANOI
HAIPHONG - PHNOM-PENH

Vu pour autorisation d'imprimer (Arrêté n° 6921 du 2-10-42).

Le Gérant : TRUONG-CONG-DINH.

Imprimerie G. TAUPIN ET C^{ie}



SOCIÉTÉ INDOCHINOISE D'ÉLECTRICITÉ

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS

Siège Social : 62 bis, Avenue d'Iéna, PARIS

Inspection : 69, B^d Francis-Garnier, HANOI

TOUTES LES APPLICATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ :

Étude, Fourniture et Montage de toutes installations électriques et hydrauliques — Fourniture, pose, réparations de matériel d'éclairage, ventilation, force motrice, etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Bureaux de la Société :

HANOI — HAIPHONG — NAMDINH — FORT-BAYARD
et dans les principaux centres du Delta.

Achetez...

Vendez...

Hypothéquez...

avec

“MONOPOLY”

Vous deviendrez

Propriétaire,

Chef de gare,

Banquier, etc...

VOUS PASSEREZ DES HEURES AGRÉABLES

avec

“MONOPOLY”

Le jeu le plus passionnant qui se joue dans le monde entier

La boîte avec tous les accessoires **39 \$ 50**

Franco gare destinataire sous emballage bois **43 50**

En vente à la **LIBRAIRIE TAUPIN & C^{IE} — HANOI**

La règle du jeu est envoyée gratuitement sur demande